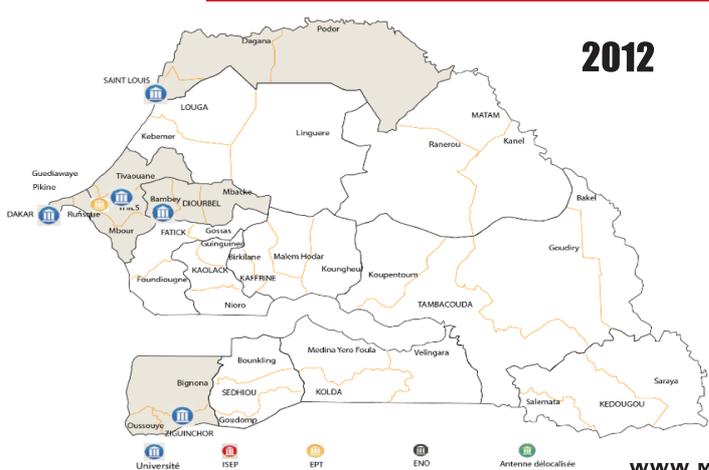


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012 - 2019



EVOLUTION DE LA CARTE UNIVERSITAIRE





***LE TEMPS
DE L'ACTION***



	SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
	VISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	6
	MOT DU PREMIER MINISTRE	7
	MOT DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	7
	RÉSUMÉ	8
1	CONTEXTE	9
2	VISION ET POLITIQUE	11
	2.1. Politique et stratégies pour l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation	11
	2.1.1 Les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche	11
	2.1.2 La Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2018-2022	13
	2.2. Articulation avec le Plan Sénégal Emergent	13
3	LES FAITS MARQUANTS	15
4	PERFORMANCES ET INDICATEURS	16
5	ACCÈS À UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ : DES INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE	21
	5.1. Equité territoriale : une nouvelle carte universitaire couvrant l'ensemble du pays	22
	5.2. Réhabilitation et extension des universités existantes	26
	5.3. Construction de campus délocalisés	37
	5.4. De nouvelles universités en cours de construction	39
	5.5. Des instituts professionnels à vocation métiers, les ISEP.....	42
	5.6. L'Université virtuelle sénégalaise (UVS) et ses espaces numériques ouverts (ENO)	46
	5.7. L'enseignement supérieur privé renforcé	48
	5.8. La place de l'enseignement en langue arabe reconnue	48
6	LA QUALITÉ, LES STEM, LA PROFESSIONNALISATION ET LES SCIENCES ÉMERGENTES PROMUES	49
	6.1. La culture de l'évaluation consolidée	50
	6.2. La réforme « Alignement des formations supérieures sur les besoins de l'économie	52
	6.3. Le renforcement de la professionnalisation	53
	6.4. Cent laboratoires et des équipements pour relever le plateau technique	54
	6.5. La rédaction et l'édition de manuels scientifiques pour les étudiantes et étudiants.....	56
	6.6. L'Institut des Sciences et Techniques avancées (ISTA)	57
	6.7. L'Institut national du Pétrole et du Gaz (INPG)	58
	6.8. Les centres d'excellence africain (CEA)	59
	6.9. L'Institut africain des Sciences mathématiques (AIMS)	61
	6.10. L'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)	62
7	LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU SYSTÈME	63
	7.1. L'interconnexion des établissements publics d'enseignement supérieur	64
	7.2. Le programme un étudiant un ordinateur	64
	7.3. La promotion de l'enseignement à distance	65
	7.4. Le Système d'Information et de Gestion de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	65
	7.5. Le Supercalculateur	66
	7.6. La télémédecine	67
8	LA RECHERCHE ET INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	68
	8.1. Promotion de la recherche appliquée dans les domaines prioritaires de développement	69
	8.1.1. L'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ANRSA)	69
	8.1.2. Des équipements lourds mutualisés	70
	8.1.3. Abonnement aux bases de données en ligne pour un accès gratuit à la documentation scientifique	71
	8.1.4. Le financement de projets de recherche répondant aux priorités des politiques publiques et du développement socio-économique	73



	8.1.5. Le Grand Prix du Président de la République pour les Sciences (GPPRS), un appui considérable pour la promotion des sciences	74
	8.2. Innovation, vulgarisation et transfert de technologies	75
	8.2.2. Des incubateurs pour accompagner la création d'entreprises et l'entrepreneuriat	75
	8.2.3. Les Centres de Recherche et d'Essais (CRE) pour une appropriation des résultats de la recherche	78
	8.2.4. Le Projet de recherche et de développement sur le Palmier à Huile	79
	8.2.5. La promotion de la culture scientifique	80
9	LA CITÉ DU SAVOIR, LE RENDEZ-VOUS DU DONNER ET DU RECEVOIR SCIENTIFIQUE	84
10	UNE GRANDE AMÉLIORATION DES CONDITIONS SOCIALES	89
	10.1. Des mesures inédites pour améliorer les conditions des étudiantes et des étudiants	90
	10.2. Des infrastructures sociales de qualité pour les étudiantes et les étudiants	91
	10.3. L'accompagnement et l'orientation des nouveaux bacheliers et des étudiantes et étudiants.....	93
	10.4. De nouveaux CROUS pour un service social de proximité	93
	10.5. Un dialogue permanent pour un climat apaisé	94
	10.6. Des résidences pour les enseignants chercheurs	95
	10.7. Un plan de carrière pour les enseignants chercheurs et les PATS	96
	10.8. Le service à la communauté, une valeur apprise aux étudiants	97
	10.9. La valorisation du capital humain, une source de motivation	98
11	GENRE ET ÉQUITÉ	99
	11.1. Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal (PAPES)	100
	11.2. Discrimination positive dans l'octroi des allocations d'études et dans la formation	101
	11.3. Légitimité et mérite professionnels des femmes reconnus	101
12	UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR PLUS D'EFFICIENCE ET D'EFFICACITÉ	103
	12.1. De nouvelles institutions de gouvernance	104
	12.2. Une meilleure harmonisation de la gestion des universités	104
	12.3. Les contrats de performances	104
	12.4. Lois, décrets et arrêtés pour un cadre réglementaire amélioré	105
13	INTERNATIONALISATION	108
	13.1. Etudes à l'étranger	109
	13.2. Accueil d'étudiants internationaux	109
	13.3. Enseignement de l'anglais	110
	13.4. Coopération internationale	111
	13.4.1. Accord de coopération	111
	13.4.2. Participation aux Réseaux	112
	13.4.3. La Mission MU69 de la NASA	113
	13.4.4. Le projet USAID ERA	114
	13.4.5. Le Projet Feed the Future Senegal, Jeunesse en Agriculture	115
	13.4.6. Le Projet Leap-Agri : une contribution de la recherche à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire	116
	13.4.7. Les projets avec l'Agence internationale de l'Energie atomique	117
	13.4.8. Projet «Young Senegal Works avec Master Card Foundation....	118
	13.5. Rayonnement sur la scène internationale	119
14	FINANCEMENT MOBILISÉ POUR L'INVESTISSEMENT	120

AECID	Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement
ANAQ-sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
BCI	Budget consolidé d'Investissement
CESTI	Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CNAES	Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur
COUD	Centre des Oeuvres universitaires de Dakar
COSYDEP	Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'éducation publique
CRE	Centre de Recherche et d'Essais
CRESI	Centre des Réseaux et Systèmes d'Information
CNOUS	Centre national des Œuvres universitaires et sociales
CROUS	Centre régional des Oeuvres universitaires et sociales
DGES	Direction générale de l'Enseignement supérieur
DGRI	Direction générale de la Recherche et de l'Innovation
EPT	Ecole polytechnique de Thiès
EPES	Etablissement privé d'Enseignement supérieur
IST	Institut des Sciences de la Terre
IUT	Institut Universitaire de Technologie
FENAPEES	Fédération nationale des Parents d'Elèves et d'Etudiants du Sénégal
FESMAN	Festival mondial des Arts nègres
FIRST	Fonds d'Impulsion pour la Recherche scientifique et technique
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences humaines
FNRI	Fonds national de la Recherche et de l'Innovation
FPST	Fonds de Publication scientifique et technique
GAR	Gestion axée sur les Résultats
HCDS	Haut Conseil du Dialogue social
ISEP	Institut supérieur d'Enseignement professionnel
LMD	Licence Master Doctorat
MEFP	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
PATS	Personnel administratif technique et de Service
PAES	Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur
PAPES	Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes Chercheuses
PATRIE	Plateforme d'Appui technique à la Recherche et à l'Innovation pour l'Emergence Economique
PDESR	Plan de Développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PER	Personnel Enseignement et de Recherche
PGF-sup	Programme de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement supérieur
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSE-J	Programme sénégalais pour l'Entreprenariat des Jeunes
RAFADIS	Reseau des Acteurs pour la Formation à Distance
SIGFIP	Système intégré de la Gestion des Finances Publiques
SGEE	Service de Gestion des Etudiants sénégalais à l'Etranger
STI	Science, Technologie et Innovation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UADB	Université Alioune DIOP de Bambey
UAM	Université Amadou Mahtar MBOU
UASZ	Université Assane SECK de Ziguinchor
UCAD	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston Berger de Saint-Louis
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USSEIN	Université du Sine Saloum El hadji Ibrahima NIASS
UT	Université de Thiès
UVS	Université virtuelle du Sénégal



Son Excellence M. Macky SALL
Président de la république du Sénégal

«  ...Si nous devons participer, avec des chances de succès, à la compétition autour de l'économie du savoir, nous devons faire les choses comme le font les meilleurs, accepter de faire de l'Excellence le critère d'évaluation et de prise en charge de nos politiques publiques et maîtriser les technologies de base et les technologies avancées. Celles-ci sont et vont constituer, pour longtemps encore, les déterminants des progrès économiques et sociaux. L'immatériel, les savoirs, tous les savoirs sont des richesses et sont susceptibles de porter la croissance et l'émergence s'ils sont adossés sur des politiques d'innovation pertinentes... »

Extrait du discours prononcé le 27 mars 2018 à l'occasion de la deuxième édition du Next Einstein Forum tenue à Kigali (Rwanda) du 26 au 28 mars 2018.



M. Mahammad Boun Abdallah DIONNE
Premier Ministre

«.. Comme vous le savez, nos économies sont fragilisées par des facteurs de natures et d'origines diverses. Dans un tel environnement, le caractère stratégique des ressources humaines et d'une main d'œuvre qualifiée, est indiscutable. Pour vous dire, aujourd'hui plus que jamais, que le besoin de notre continent en centres de formations capables de soutenir son développement se fait sentir. C'est pourquoi le Gouvernement que je dirige en raison de la confiance de Son Excellence le Président de la République Macky SALL œuvre, sans cesse, pour donner au système éducatif du Sénégal, la possibilité d'être plus utile à la société... »

Extrait du discours prononcé le 04 octobre 2018 lors de la cérémonie d'ouverture du premier Salon de l'Union Africaine sur l'Innovation dans le secteur de l'éducation en Afrique tenu à Dakar, Sénégal du 04 au 06 octobre 2018.

Mot du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Pr Mary Teuw NIANE
*Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation*

« ...Le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dispose ainsi d'une feuille de route claire qui lui permet de jouer son rôle majeur de pilier du développement socio-économique et culturel, et de contribuer à la réalisation des objectifs des politiques publiques articulées autour du PSE qui se fera avec le concours déterminant de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science, de la technologie et de l'innovation...»

Extrait du discours prononcé le 24 septembre 2018 lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation internationale des programmes de l'Institut des Sciences et Techniques avancées (ISTA)

Résumé

Depuis 2013, l'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une dynamique de réforme du système d'enseignement supérieur et de recherche. Cette réforme qui exprime la vision, conformément aux orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE) du Président de la République, vise à : « faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un levier du développement économique, social et culturel du Sénégal ». Elle est le produit d'un processus participatif et inclusif.

La mise en œuvre de la réforme et des décisions qui la sous-tend a pour principale finalité :

- la réorientation de l'enseignement supérieur vers les STEM et la création d'un réseau d'instituts supérieurs d'enseignement professionnel,
- le renforcement de l'utilisation des TIC pour élargir l'accès et l'efficacité interne,
- la réforme de la gouvernance des universités avec des conseils d'administration présidés par des personnalités issues du monde socioéconomique, la généralisation des contrats de performance, la création d'une Autorité nationale d'assurance qualité, la création de la Cité du Savoir et la réforme de la loi sur le recrutement et la carrière des enseignants chercheurs,
- l'élargissement de la carte universitaire par la construction d'un enseignement supérieur de proximité et de qualité en présentiel comme à distance, par la professionnalisation des filières et la prise en charge des diplômés porteurs de projets pour bâtir la nouvelle génération d'entrepreneurs,
- le recentrage de la formation autour de l'étudiant, l'amélioration de ses conditions d'études, sociales et d'accueil, la prise en charge de l'anglais, des langues nationales, de la citoyenneté, du service à la communauté, de l'environnement et du développement durable dans sa formation,
- la création de comités de dialogue social pour pacifier l'espace universitaire,
- la construction d'un système de recherche et d'innovation qui donne au Plan Sénégal émergent (PSE) les compétences, les connaissances et les savoir-faire dont il a besoin pour sa réussite,
- le renforcement de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche pour valoriser le label « étudier au Sénégal »,
- Enfin, la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour la bonne mise en œuvre de la réforme.

L'évaluation de la mise en œuvre de ces réformes est très satisfaisante car pour un programme planifié sur dix (10) ans, 97,1 % des actions sont, à ce jour, en cours de réalisation, après seulement cinq (05) années de mise en œuvre.

Ces progrès ont été réalisés grâce à un investissement sans précédent avec une mobilisation de plus de 435 milliards de FCFA entre 2013 et 2018 dont 35% de la part de l'Etat et plus de 41% du secteur privé.

L'amélioration de l'environnement de l'enseignement supérieur et de la recherche a déjà un impact significatif sur les principaux indicateurs.

Entre 2012 et 2018, le taux d'accès de l'enseignement supérieur a fortement progressé passant de 9,57% à 12,40%.

Les effectifs d'étudiants ont fortement évolué passant de 93 866 en 2012 à 190 145 en 2018 avec une proportion de 35% dans le privé. De plus, dans les universités publiques, environ 32% des étudiants (près de 35 000) sont inscrits dans les sciences, technologie, ingénierie et mathématique (STEM) en 2017.

Dans le domaine de la recherche, le nombre de chercheurs en personnes physiques pour 1 000 000 d'habitants est en nette augmentation passant de 632,52 en 2010 à 957,13 en 2015. En équivalent temps plein, ce nombre est passé de 549,32 en 2015 à 362,26 en 2010. Le Sénégal se place ainsi devant l'Afrique du Sud, mais reste derrière les Seychelles, le Maroc, le Brésil, la Malaisie et la Tunisie.

En ce qui concerne le financement de la recherche, entre 2010 et 2015, les dépenses intérieures brutes en recherche développement sont passé de 0.5% du PIB à 0.8%, plaçant le Sénégal en tête des pays africains, et le rapprochant des 1% recommandé par l'Union africaine.



1. Contexte

La structure actuelle de l'économie mondiale et la rapidité des innovations technologiques font de l'enseignement supérieur et la recherche des enjeux fondamentaux du développement et de l'avenir des Etats. Devenus aujourd'hui une composante essentielle de la compétitivité des nations, ils jouent, par ailleurs, un rôle primordial dans la réduction des écarts de développement et la transformation des connaissances en innovations devant impacter positivement la société.

L'Etat du Sénégal a longtemps compris que l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation jouent un rôle clé dans le développement économique et social de toute nation. L'option du Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall, de faire du Sénégal un pays émergent en s'appuyant sur la qualité des ressources humaines et leur créativité en est la preuve.

Le rôle stratégique de ce sous-secteur se traduit, à l'échelle internationale, communautaire et nationale, par la mise en œuvre de différentes stratégies et politiques souvent accompagnées par de vastes mouvements de réformes.

Au plan international, il convient de relever :

- **l'adoption des Objectifs de Développement durable (ODD)** par la communauté internationale reconnaissant le rôle important de l'éducation en tant que vecteur principal du développement et levier pour l'atteinte des autres objectifs de développement durable (ODD) ;
- **l'adoption de l'agenda 2063** de l'Union africaine (UA) qui vise, entre autres objectifs, à « ...élever le niveau de l'enseignement supérieur en vue de promouvoir la mobilité des jeunes et des talents de l'Afrique à travers le continent d'ici 2025 » ;
- le **Partenariat pour le développement des compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologies (PASET)**, lancé en 2013, qui est une initiative réunissant des Etats africains, le secteur privé, ainsi que des pays partenaires, dont la Corée, le Brésil, la Chine et l'Inde et soutenu par la Banque mondiale;
- la **Stratégie 2024 pour la Science, la Technologie et l'Innovation pour l'Afrique** : ((STISA-2024) qui vise à répondre au besoin de transformation de l'Afrique en une société basée sur la connaissance et impulsée par l'innovation ;
- le lancement en janvier 2018 à Addis Abeba du **Comité des Dix Chefs d'Etats et de Gouvernements africains**, pour la promotion de l'Education, la Science et la Technologie

Au plan communautaire, le contexte est marqué principalement par :

- **l'adoption du cadre harmonisé** des finances publiques en application de la Directive n°06/2009/CM/UEMOA portant loi de finances au sein de l'UEMOA, qui définit les principes généraux pour une gestion budgétaire orientée vers la performance ;
- le **financement de centres d'excellence de formation** par l'UEMOA dans les différents pays membres ;
- La mise en œuvre de la **politique de la CEDEAO en matière de sciences et de technologie (ECOPOST)** adoptée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement en 2012.
- le **programme des Centres d'Excellences africains (CEA) de la Banque mondiale**

Au plan national, les éléments déterminant du contexte sont :

- **l'adoption du PSE** comme référentiel unique des politiques publiques, qui décline ses attentes par rapport au développement des compétences;
- L'évaluation de la première phase du **Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET)**;
- **l'exécution des Contrats de performances (CDP)** signés entre le Gouvernement et les universités publiques;



- La **mise en œuvre, depuis 2013, des recommandations de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES), et des onze décisions du Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur et la recherche et du PDESR ;**
- L'adoption d'une **Lettre de politique sectorielle de développement (2018-2022)** pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Les politiques appliquées, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, s'accordent donc sur l'importance qu'il convient d'accorder au système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans les processus de développement.

L'objectif du présent rapport est de faire ressortir les activités phares du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans la période 2012 - 2019 ainsi que les résultats obtenus.

Après une présentation de la politique, des faits marquants et de la performance, le document passe en revue les différentes réalisations sur l'accès, la qualité, le numérique, la recherche et l'innovation, le social, le genre et l'équité, la gouvernance et l'internationalisation.

Le rapport est l'aboutissement d'un travail basé sur l'exploitation des données disponibles dans les Directions, structures, programmes et projets du Ministère et dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche placés sous sa tutelle.

2. Vision et politique

« Faire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un levier de développement économique, social et culturel du Sénégal », telle est la vision du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Macky Sall ; déclinée dès son accession à la magistrature suprême en 2012.

Cette vision est sous tendue par la définition, dès 2013, d'une nouvelle politique et l'élaboration de stratégies de mise en œuvre.

2.1. Politique et stratégies pour l'enseignement supérieur de recherche et d'innovation

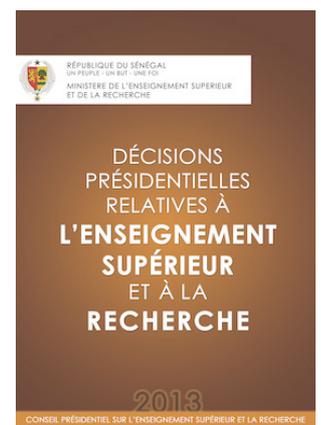
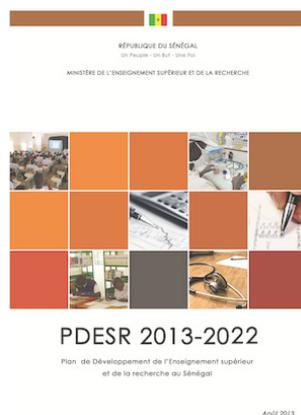
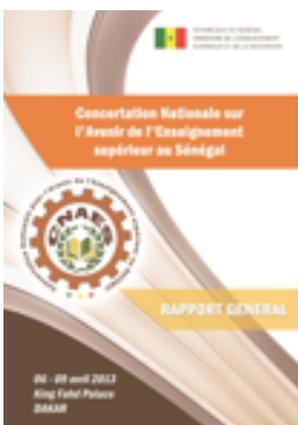
La politique et les stratégies pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont déclinés à travers les documents de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche et la « Lettre de politique sectorielle de développement » de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2.1.1. Les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche

De janvier à avril 2013, le Sénégal a organisé une Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur (CNAES) pour faire un diagnostic sans complaisance du système d'enseignement supérieur et de recherche. Cette concertation, impliquant la communauté universitaire, le secteur privé, la société civile, le Gouvernement et le Parlement, a été conclue par des séances plénières à l'issue desquelles un rapport consensuel assorti de soixante-dix huit (78) recommandations a été adopté.

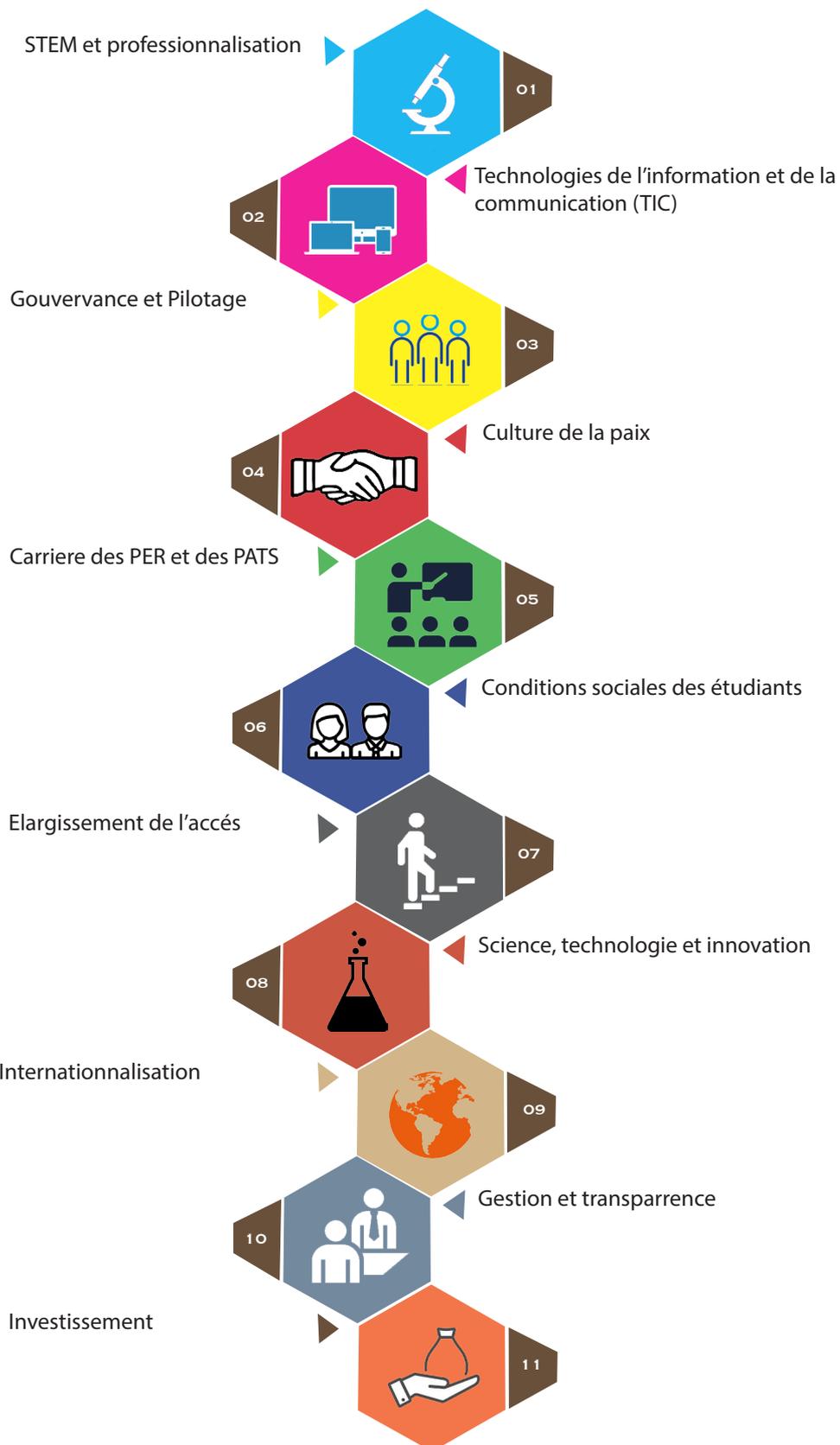
Pour rendre opérationnel ces soixante-dix-huit (78) recommandations, deux (02) documents de mise en œuvre ont été élaborés :

- le « **Plan de Développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche 2013-2022** »,
- le « **Programme de réformes prioritaires 2013-2017** ».



Les recommandations de la concertation ont été entérinées par un Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur et la recherche tenue le 14 août 2013 et à l'issue duquel le Président de la République du Sénégal, Son Excellence M. Macky Sall a pris onze (11) décisions qui constituent une feuille de route sur dix (10) ans.

Les onze (11) décisions qui fixent les grandes orientations qui fondent la politique d'enseignement supérieur et de recherche du Sénégal sont les suivantes :





2.1.2. La Lettre de Politique sectoriel de Développement (LPSD) de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2018-2022

Dans le cadre de la création d'un cadre harmonisé des finances publiques dans l'espace UEMOA, le Sénégal a adopté une Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dont l'objectif est d'approfondir et de consolider les acquis de la mise en œuvre des réformes entamées en 2013, mais aussi de réajuster les options stratégiques par l'articulation de ses programmes aux nouvelles dynamiques observées au plan national et international.

Ainsi, sur la base de l'évaluation du Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'aune des réalisations faites entre 2013 et 2017, la Lettre de Politique sectorielle de Développement décline sous une autre forme la politique l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à travers quatre axes stratégiques :



- **Axe 1** : Développement de l'offre de formation de qualité des institutions d'enseignement supérieur en réponse aux besoins socioéconomiques et culturels ;
- **Axe 2** : Développement de la recherche, de l'innovation et de la promotion de la création d'entreprise ;
- **Axe 3** : Amélioration des conditions d'étude et du cadre de vie des étudiants ;
- **Axe 4** : Amélioration de la gouvernance et des performances du système.

2.2. Articulation avec le Plan Sénégal Emergent

Au Sénégal, le référentiel unique pour la politique de développement économique et social est, depuis 2014, le **Plan Sénégal Emergent (PSE)**. Le PSE a pour ambition principale d'accélérer la progression du pays vers le statut de pays émergent à l'horizon 2035. Cette ambition se résume dans une vision qui est « **Un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit** ». Les orientations stratégiques du Plan Sénégal Emergent sont basées sur trois piliers :

Axe1 : Transformation structurelle de l'économie et Croissance

Axe2 : Capital humain, Protection sociale et Développement durable

Axe3 : Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité

Dans l'**Axe 2 du PSE**, l'enseignement supérieur s'inscrit dans la mise en œuvre des **(11) Décisions du Conseil présidentiel** prises par le Président de la République Son Excellence Monsieur Macky Sall et visant à redresser l'enseignement supérieur et la recherche, afin d'en faire le principal levier du développement économique et social du pays

Les objectifs pour l'enseignement supérieur et la recherche dans le PSE sont :

- promouvoir la formation professionnelle axée sur l'emploi ;
- diversifier l'enseignement supérieur et améliorer sa qualité ;
- renforcer l'utilisation des TIC dans l'enseignement supérieur ;
- créer l'université virtuelle avec ses espaces numériques ouverts ;
- améliorer l'utilisation des résultats de la R & D et de la technologie dans les domaines stratégiques de l'industrie ;
- développer un système de gouvernance de l'éducation efficace, efficient et inclusif.

Pour l'atteinte ces objectifs, le **Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2014-2018** avait inscrit dans son portefeuille des projets et réformes phares dont les plus emblématiques sont :

- la création de l'Université virtuelle du Sénégal et ses Espaces numériques ouverts ;
- la mise en place du réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel ;
- la création de l'Université du Sine Saloum El hadj Ibrahim NIASS ;
- la création de la Cité du Savoir ;
- la création de l'Université Amadou Mahtar Mbow ;
- la réforme « Alignement des formations supérieures sur les besoins de l'économie ».

Plus de quatre cent trente-six (436) milliards de FCFA ont été mobilisés entre 2013 et 2018 pour la réalisation de ces projets.

Le **Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2019-2023** va poursuivre et consolider ces acquis et renforcer les infrastructures et équipements universitaires à travers trente-trois (33) projets inscrit dans le portefeuille pour un financement attendu de plus 409 milliards de CFA.



3. Les faits marquants

La période 2012-2019 a été particulièrement féconde pour le Ministère en termes d'évènements, d'actions et réalisations dont les principaux sont :

- la création, en 2012, de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité garant de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le public et dans le privé;
- l'organisation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'Avenir de l'enseignement supérieur de janvier à avril 2013 suivie de la tenue du premier Conseil présidentiel sur l'Enseignement supérieur et la Recherche de l'histoire du Sénégal le 14 août 2013 ;
- la mise en place, à partir de 2013, du Réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel ;
- la création, en 2013, du baccalauréat en langue arabe ;
- la création, en 2014, de l'Université virtuelle du Sénégal et ses Espaces numériques ouverts ;
- le lancement, en 2015, de la construction de la Cité du Savoir dans la nouvelle ville de Diamniadio ;
- le vote de la nouvelle loi sur les universités (2015-26 du 28 décembre 2015), harmonisant la gouvernance et instaurant des conseils d'administration incluant la société et dirigés par des personnalités issues du monde socioéconomique ;
- l'acquisition d'équipements scientifiques lourds mutualisés pour la recherche (supercalculateur, microscopes électroniques, biotechnologie etc.) ;
- des mesures sociales inédites prise par le Président de la République, en mai 2018, en faveur des étudiants ;
- deux (02) visites du Président de la République à l'UCAD le 31 juillet 2015 et le 04 octobre 2018 pour inaugurer des résidences pour les enseignants et les étudiants ;
- l'établissement et la reconnaissance de l'égalité de dignité entre :
 - Enseignement en français et Enseignement en arabe,
 - Enseignement public et Enseignement privé,
 - Enseignement présentiel et Enseignement à distance ;
- l'accueil de manifestations internationales telles que le Sommet pour la revitalisation de l'Enseignement supérieur en Afrique en 2015, la première édition du Next Einstein Forum en 2016, le Triennale de l'ADEA en 2017 et le premier Salon de l'Innovation dans l'Education en Afrique en 2018.



ANAQ-sup



Concertation nationale sur l'Avenir l'Enseignement supérieur



Université Virtuelle du Sénégal



Viste du Président de la République à l'UCAD - 2015



Visite du Président de la République à l'UCAD - 2018



Next Einstein Forum - 2016



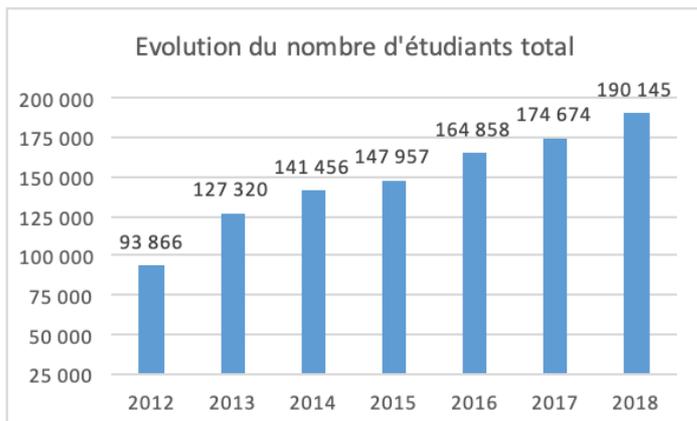
Triennal de l'ADEA - 2017



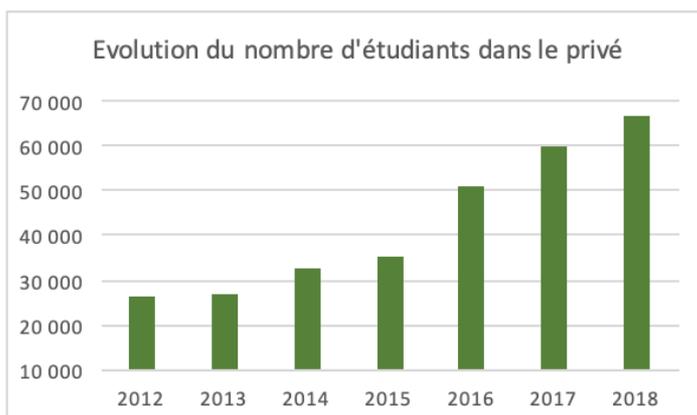
Salon Innover dans l'Education en Afrique - 2018

4. Performances et indicateurs

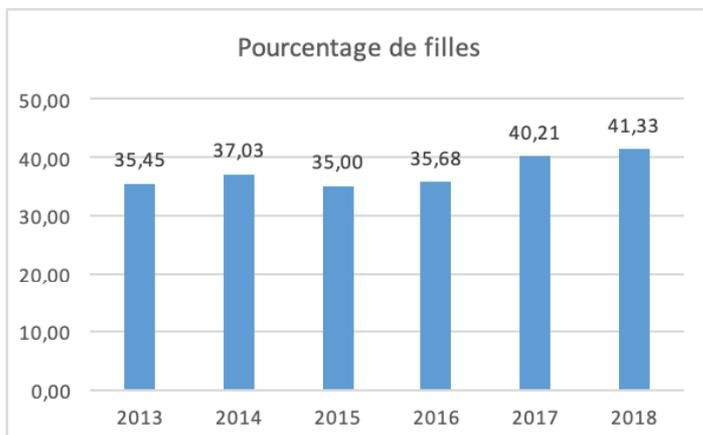
✓ Doublement du nombre d'étudiants en 6 ans (source MESRI)



✓ Montée en puissance du privé (source MESRI)

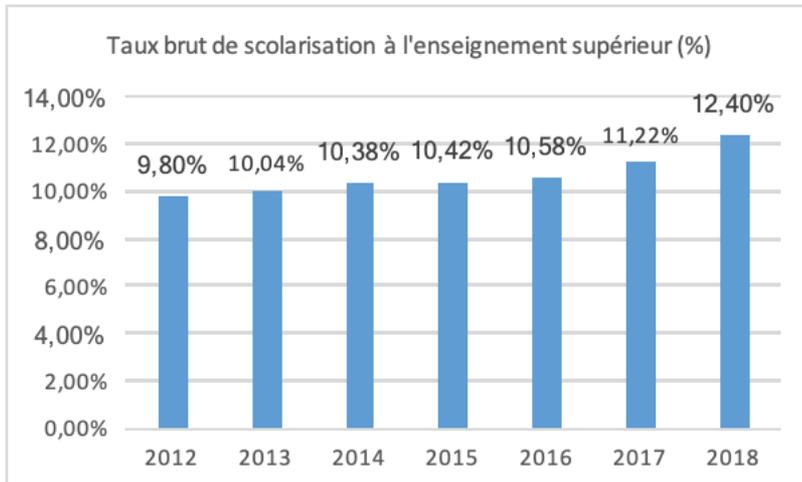


✓ De plus en plus de filles (source MESRI)

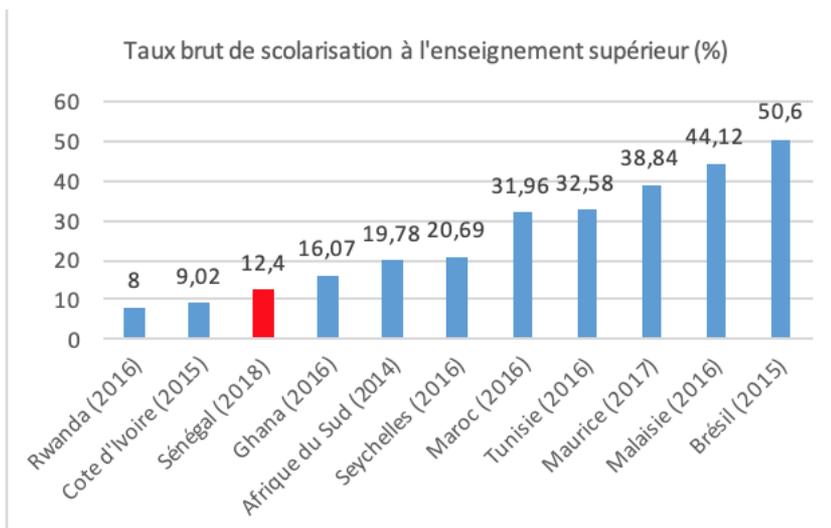




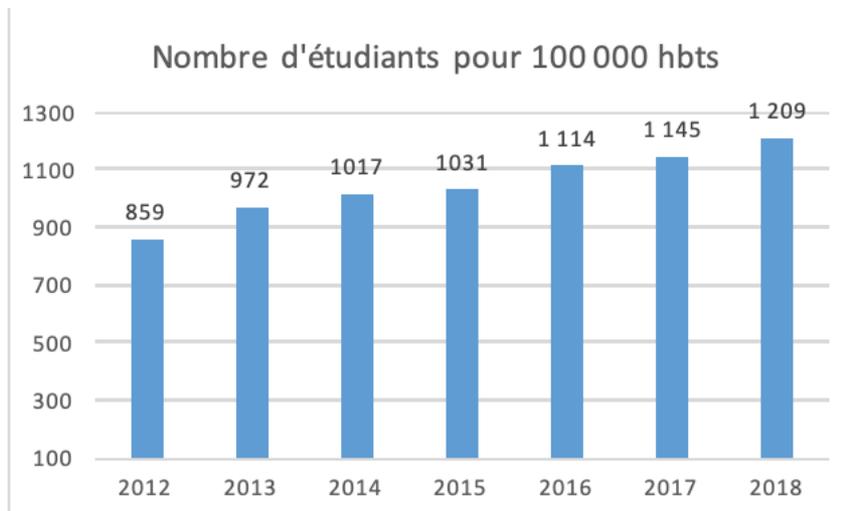
✓ **Taux brut de scolarisation en hausse (source IUS UNESCO et MESRI)**



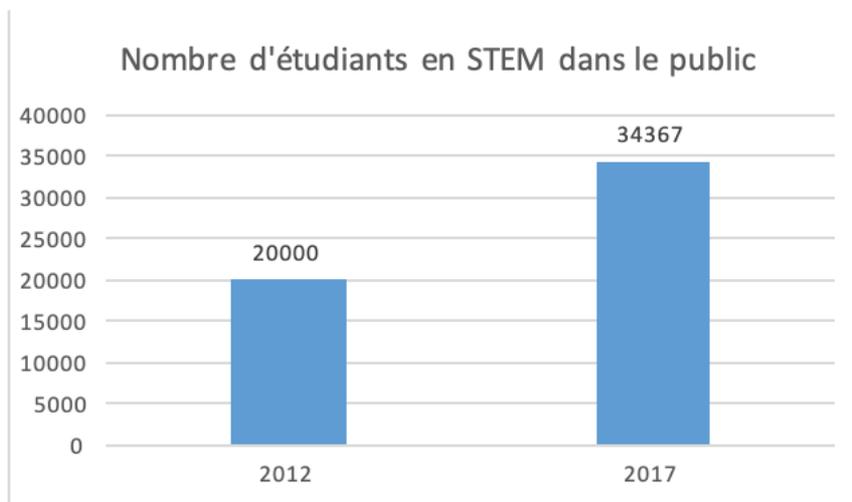
✓ **Des efforts à consolider pour atteindre le niveau des pays émergents (source IUS UNESCO et MESRI)**



✓ **Ratio étudiants/ population en hausse (source MESRI)**

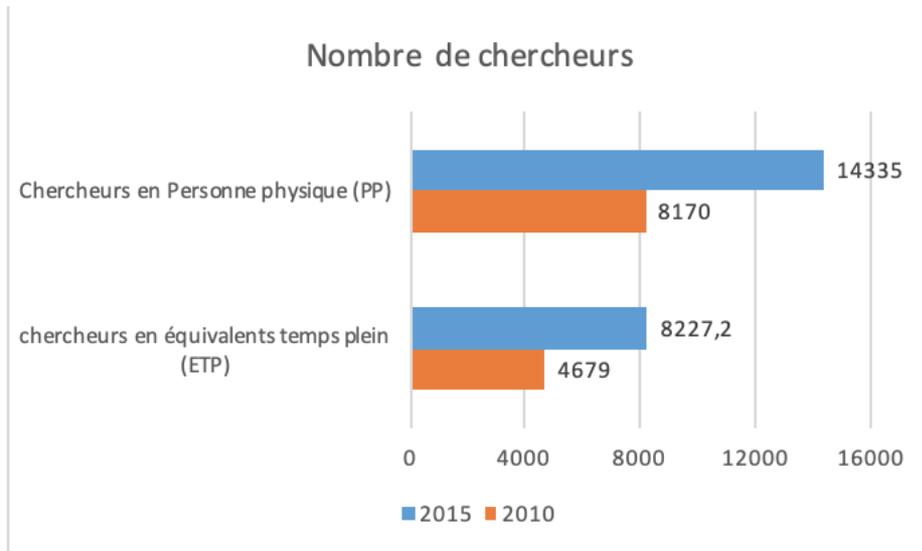


✓ **De plus en plus d'étudiants dans les STEM (source MESRI)**

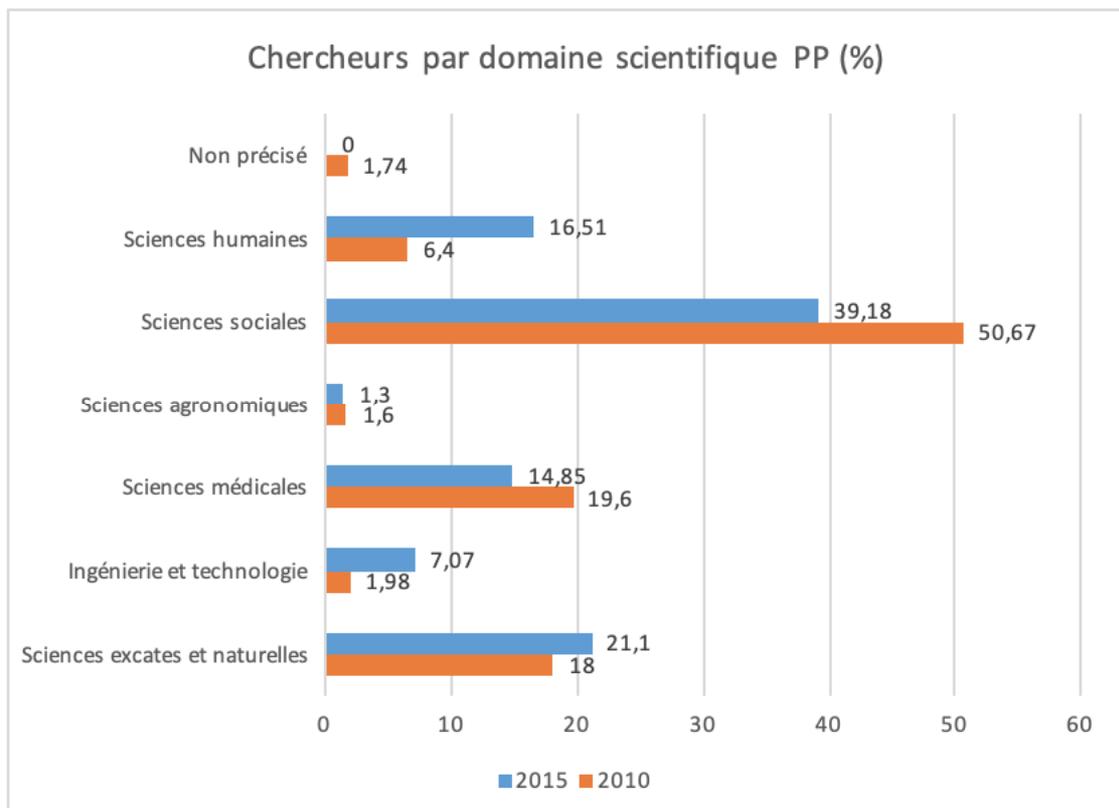




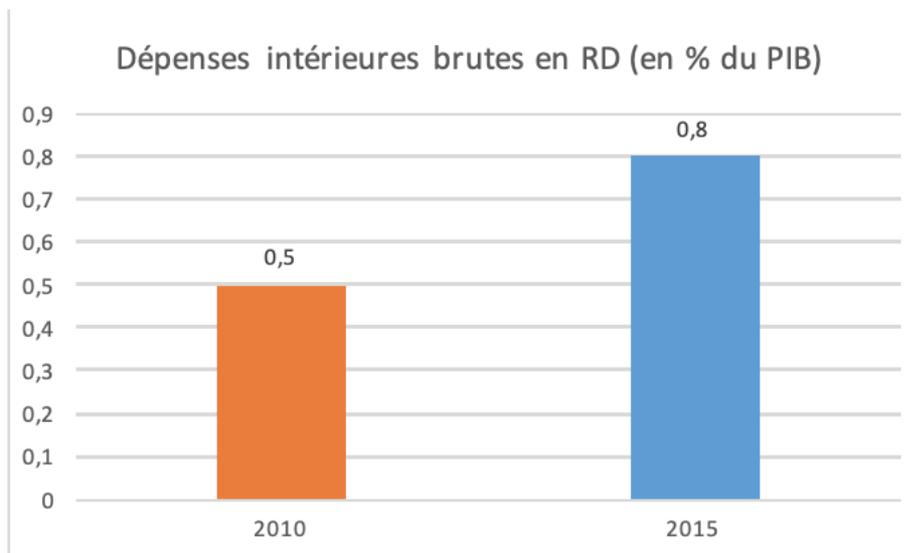
✓ **Croissance du nombre de chercheurs (source IUS UNESCO)**



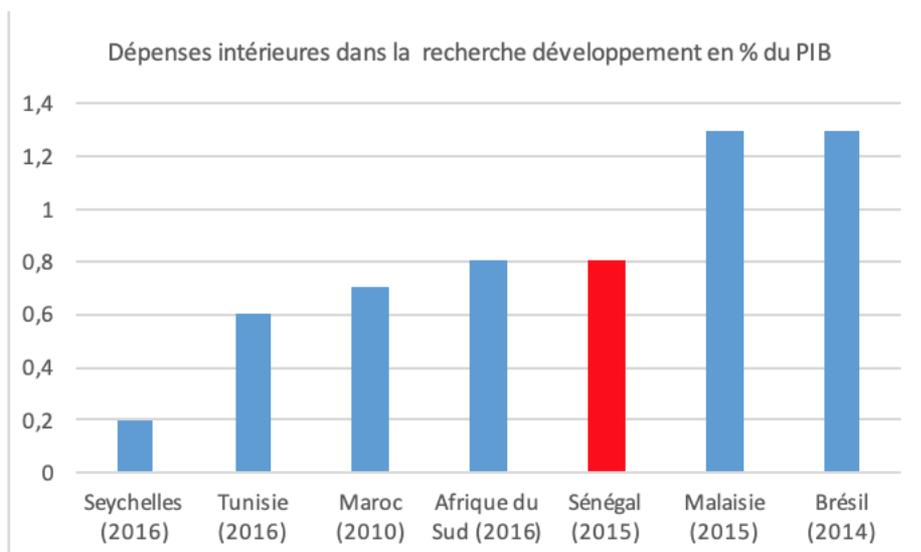
✓ **Nombre de chercheurs par domaine : de plus en plus de chercheurs dans les sciences de l'ingénieur et de la technologie (source IUS UNESCO)**



- ✓ **Les dépenses intérieures brutes consacrées à la recherche développement en pourcentage du PIB s'approchent du 1% recommandé par l'UA (source IUS UNESCO)**



- ✓ **Parmi les premiers en Afrique dans dépenses intérieures brutes consacrées à la recherche développement en pourcentage du PIB (source IUS UNESCO)**





5. Accès à un enseignement supérieur de qualité: des infrastructures d'envergure



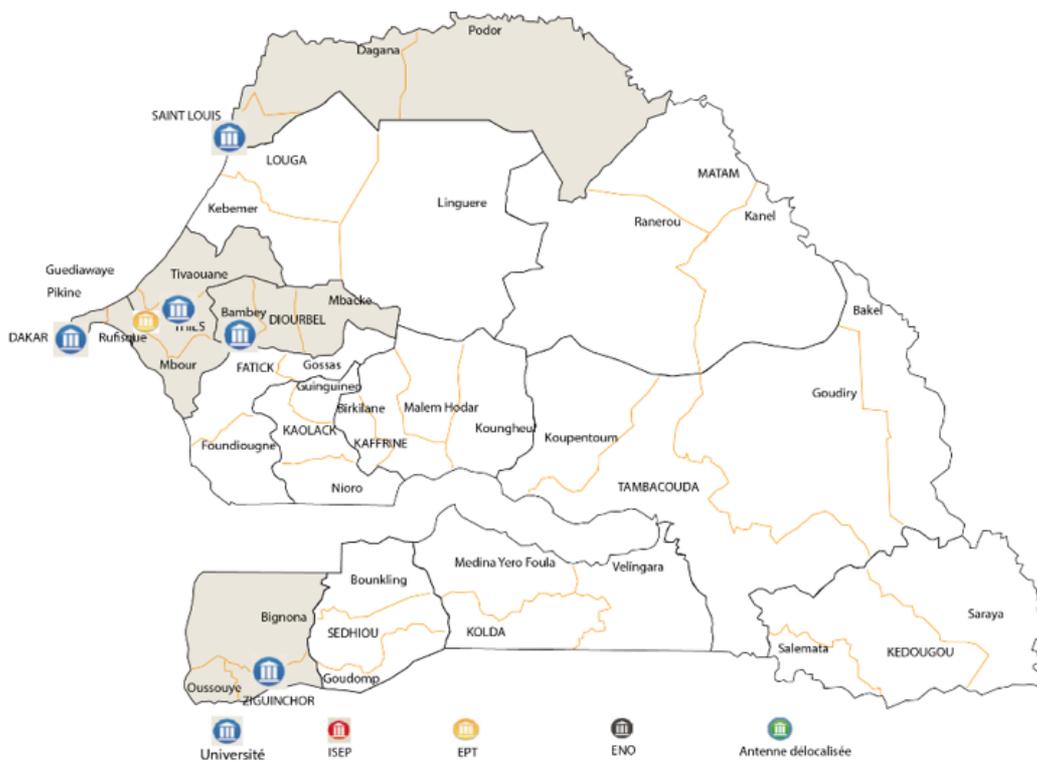
Entre 2012 et 2018, le Sénégal est passé de cinq (5) universités publiques à huit (8) (dont deux (2) en cours de construction), a créé cinq (5) ISEP dont un (1) est déjà fonctionnel et a lancé la construction de vingt et un (21) ENO pour l'enseignement à distance.

L'enseignement supérieur public, longtemps cantonné dans cinq (5) régions sur la façade atlantique du pays, est aujourd'hui présent dans douze (12) des quatorze (14) régions administratives.

5.1. Equité territoriale : une nouvelle carte universitaire couvrant l'ensemble du pays

Carte universitaire publique en 2012

En 2012, le Sénégal disposait de cinq (5) universités publiques et d'une (1) Ecole polytechnique exclusivement concentrées dans cinq (05) régions administratives sur la façade ouest du pays.

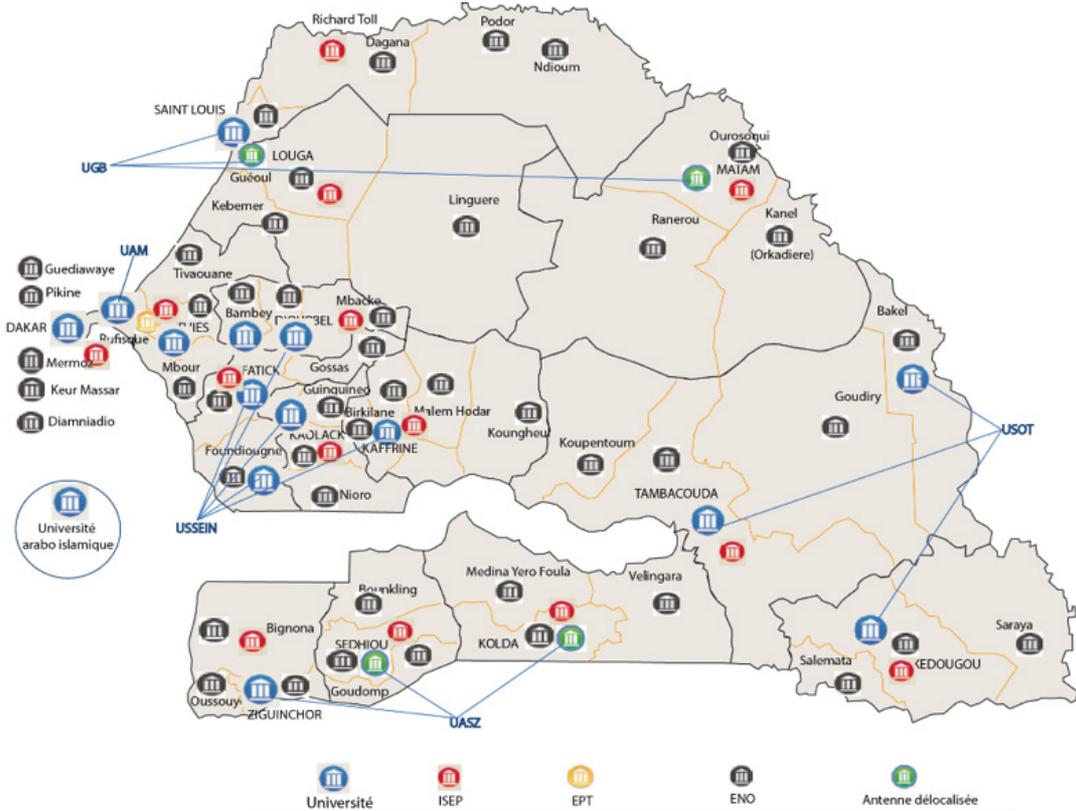


Carte universitaire 2012 : 5 universités publiques, 1 Ecole polytechnique dans 5 régions



L'ambition pour 2022

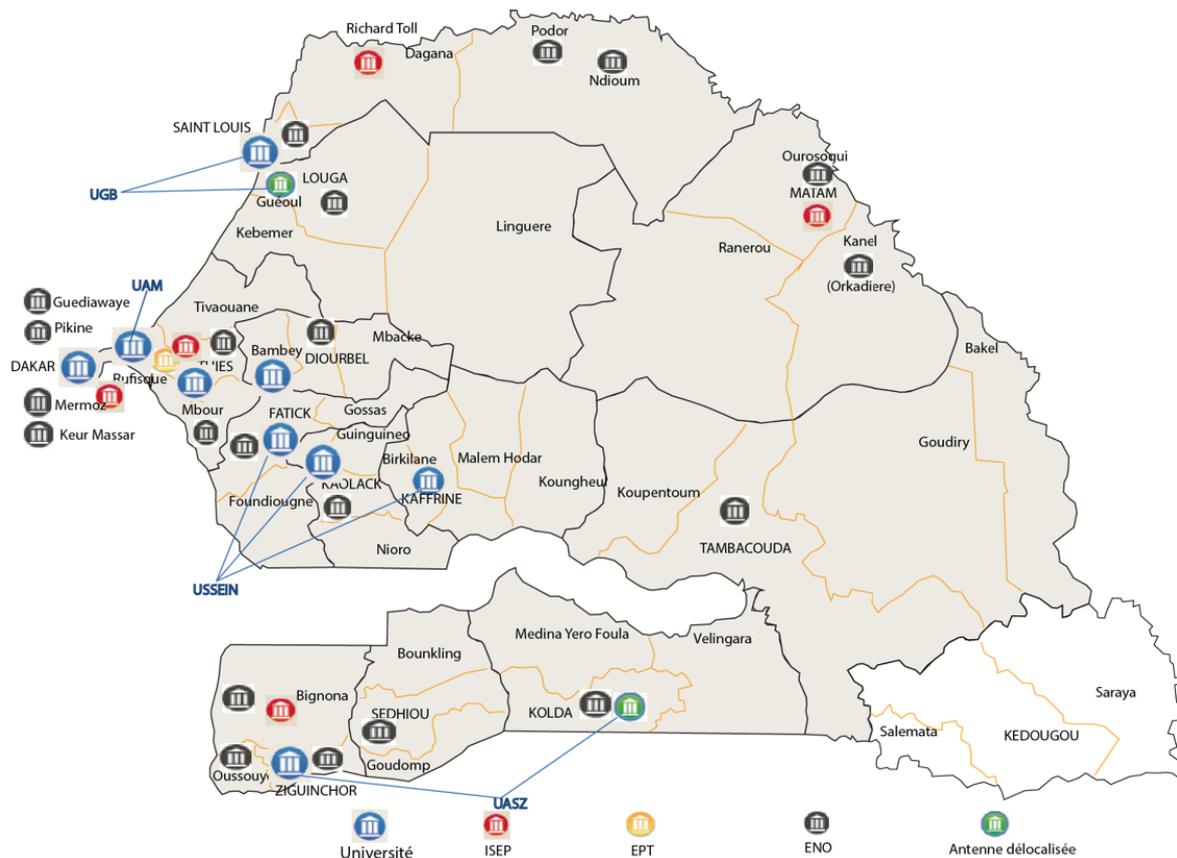
Couvrir les quatorze (14) régions administratives et les quarante-cinq (45) du pays et de contribuer significativement à la territorialisation des politiques publiques.



Carte universitaire 2022

Situation de la carte universitaire en 2019

En 2019, avec les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation, l'enseignement supérieur public et la recherche sont déjà présents dans treize (13) des quatorze (14) régions administratives du pays avec huit (8) Universités, deux (2) Centres délocalisés, cinq (5) Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), vingt et un (21) Espaces numériques ouverts (ENO)..



Chantiers réalisés ou en cours en 2019 : 8 Universités publiques, 1 Ecole polytechnique, 2 centres délocalisés, 5 Instituts supérieurs d'enseignement professionnel, 21 Espaces numériques ouverts dans 13 régions

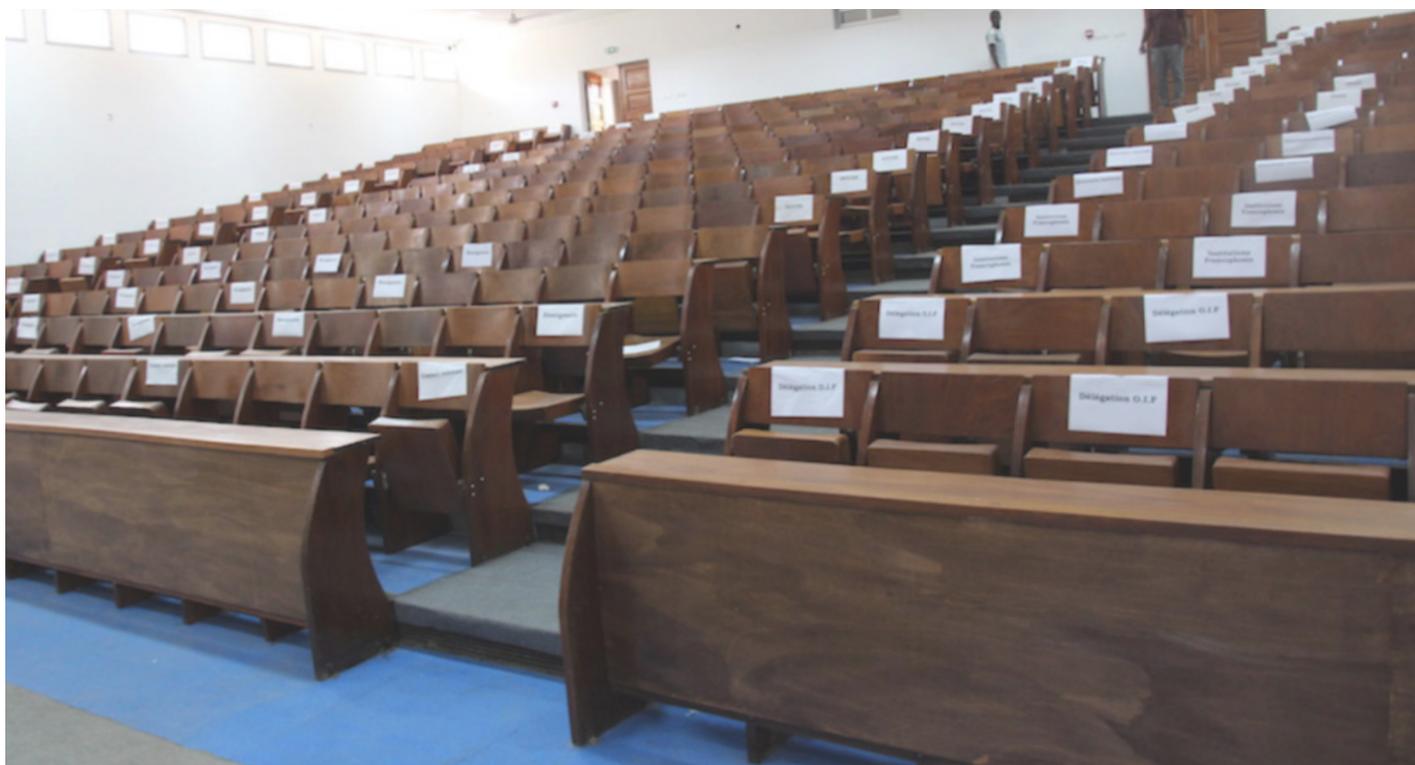


Tableau : Projets réalisés ou chantiers en cours de réalisation dans les différentes régions administratives du Sénégal entre 2012 et 2019

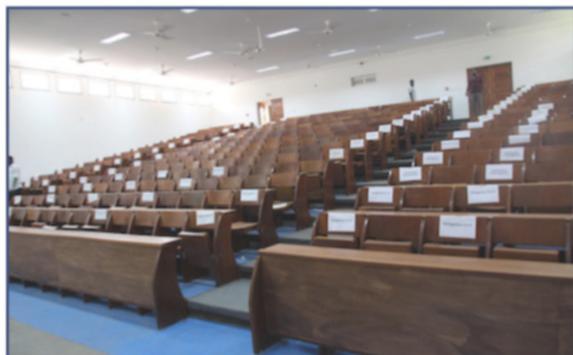
N°	Régions	Extension/ Réhabilitation	ISEP	ENO-UVS	CRE	Résidences Etudiants	Résidences Enseignants	Universités /ou campus	Cité du savoir
1	Dakar	1 (UCAD)	1 (Diamniadio)	4 (Mermoz, Pikine, Guédiawaye, Keur Massar)	2 (Guédiawaye, Pikine) 1 en cours (Sébikotane)	5800 lits UCAD 3000 lits en cours	1 (UCAD-Mermoz)	1 (UAM Diamniadio)	Diamniadio
2	Diourbel	1 (UADB)		1 (Diourbel)	2 (Bambey, Touba) 1 en cours (Ndangalma)		1 (UADB)		
3	Fatick			1 (Fatick)	1 (Fatick)			1 Campus USSEIN	
4	Kaffrine				1 en cours (Nganda)			1 Campus USSEIN	
5	Kaolack			1 (Kaolack)	1 en cours (Gossas)			1 Campus USSEIN	
6	Kolda			1 (Kolda)	2 (Kolda, Médina Yoro Foula)			Centre délocalisé UASZ à Kolda	
7	Louga			1 (Louga)	2 (Louga, Coki) 1 en cours (Guéoul)			Centre délocalisé UGB à Guéoul	
8	Matam		1 (Matam)	2 (Ourosogui, Orkadiéré)	2 (Nguidjilone, Sinthiou Bamambé)				
9	Saint Louis	1 (UGB)	1 (Richard Toll)	3 (Saint Louis, Podor, Ndiourm)	3 (Bango, Diougop, Saint Louis)	306 lits UGB 2000 lits en cours			
10	Sédhiou			1 (Sédhiou)	2 en cours (Samine, Goudomp)				
11	Tambacounda			1 (Tamba)					
12	Thiès	1 (UT)	1 (Thiès)	2 (Thiès, Mbour)	1 en cours (Notto Diobass)	250 lits UT 150 lits EPT			
13	Ziguinchor	1 (UASZ)	1 (Bignona)	3 (Ziguinchor, Oussouye, Bignona)	1 en cours (Ziguinchor)	104 lits UASZ	1 (UASZ)		

5.2. Réhabilitation et extension des universités existantes

Université Cheih Anta DIOP de Dakar



- Construction du bâtiment de la Faculté de médecine (100% d'exécution),
- Réhabilitation des grands amphis (100% d'exécution),
- Réhabilitation du rectorat et de l'office du Bac (80% d'exécution)
- 2 tentes (chapiteaux) de 2000 et 1000 places mises à disposition comme amphis provisoires (100% d'exécution),
- Construction d'un nouveau bâtiment pédagogique pour le CESTI (100% d'exécution).



Auditorium Khaly Amar FALL



Amphithéâtre Madiakhaté KALA



Amphithéâtre Hamet BABA



Amphithéâtre 7



Amphithéâtre BOILAT



Amphithéâtre Jean CAPELLE



Amphithéâtre Mbaye GUEYE



Bloc pédagogique du CESTI



Faculté de médecine



Université Assane Seck de Ziguinchor



- Construction et équipement de locaux pédagogiques sur le campus (100% d'exécution),
- Construction de 02 salles de classe de 80 places avec des modules FESMAN (100% d'exécution),
- Construction d'un bâtiment pédagogique sur le site « Elevage » (100% d'exécution),
- Réhabilitation et réfection de la case Mairie pour l'UFR santé (100% d'exécution),
- Construction d'un mur de clôture (100% d'exécution)
- Construction d'un amphi de 500 places et de salles de classes (100% d'exécution),
- Construction d'un amphi de 150 places sur le site « Elevage » (85% d'exécution),
- Extension des bâtiments pédagogiques dans le cadre du PGFsup (80% d'exécution),



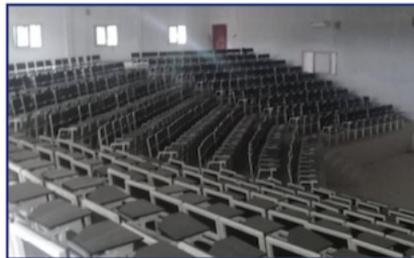
Bloc pédagogique



EXTENSION DE L'UNIVERSITE

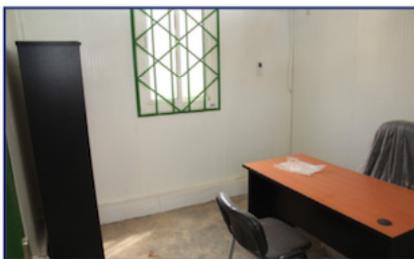


Amphithéâtre de 250 places



Complexe amphithéâtre de 500 places

Salle de classe



11 Bureaux d'enseignants

Incubateur



Ufr Santé

Salle de classe

Université Alioune Diop de Bambey



- Un nouveau bâtiment pédagogique réceptionné,
- Bibliothèque centrale réceptionnée,
- Construction du mur de clôture (100% d'exécution),
- Extension des bâtiments pédagogiques dans le cadre du PGF sup (100% d'exécution).



Bloc administratif et pédagogique





Amphithéâtre de 500 places



Salle de classe



Salles de travaux pratiques



Salles de classe



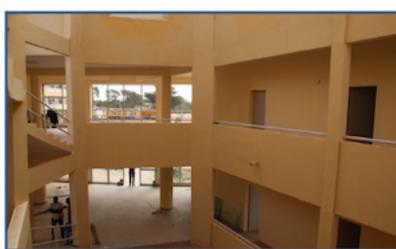
Salles de classe



Bureau des enseignants



Bibliothèque



Bloc pédagogique



Centre médico social



Mur de clôture



Bloc administratif

Université Gaston Berger de Saint-Louis



- Extension de la bibliothèque universitaire finalisée,
- Pose de l'ascenseur de la BU (100% d'exécution).
- Construction de 3 amphithéâtres de 250 places en préfabriqué (100% d'exécution),
- Réception de l'extension de l'UGB dans le cadre du PGFsup: UFR SEFS, composée d'une piscine olympique, d'une salle de sport polyvalente et d'un bâtiment pédagogique,
- Construction d'un amphithéâtre de 500 places + salles de classes + salles de TD à l'UGB (85% d'exécution),



Salle polyvalente
multi-sports avec tribune



Piscine olympique



EXTENSION DE L'UNIVERSITE



Complexe administratif et pédagogique



Complexe administratif et pédagogique



Centre de documentation



Salles de cours



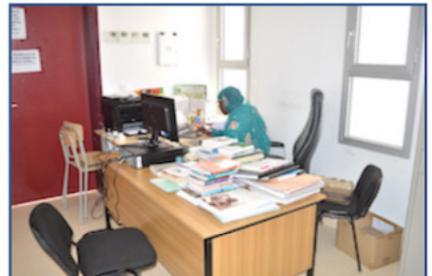
Bureau directeur



Amicale équipée



Laboratoire



Bureau administratif



Incubateur



Auditorium

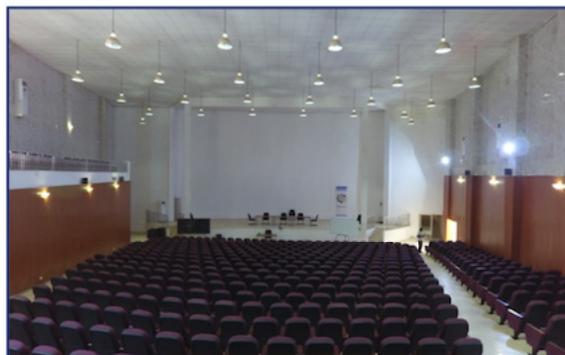


CEA MITIC

Université de Thiès



- Achèvement du palais des congrès, transformé en auditorium (100% d'exécution),
- Construction de 03 salles de classe de 100 places (100% d'exécution),
- Construction d'un nouveau bâtiment pédagogique à l'ENSA (100% d'exécution).
- Extension des bâtiments pédagogiques dans le cadre du PGFsup (95% d'exécution),



Auditorium





EXTENSION DE L'UNIVERSITE



Salle Multimedia



Bibliothèque



Bloc pédagogique de l'UFR SES



Bloc pédagogique de l'IUT



Bloc administratif de l'UFR SI



Rectorat



Salles de classe de 200 places à l'Université de Thiès



Bloc pédagogique de l'ENSA



Salles de classe de l'UFR Santé



Amphithéâtre de l'UFR Santé



Salles multimédia de l'UFR Santé

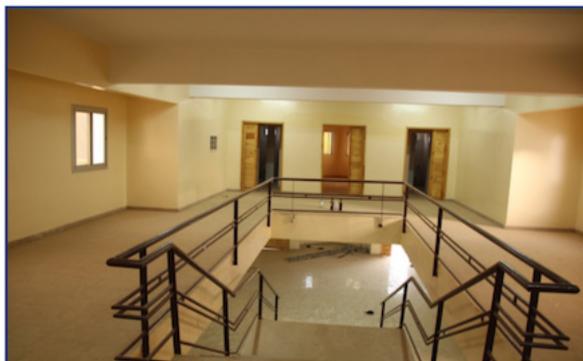
Ecole Polytechnique de Thiès



- Construction des nouvelles infrastructures pédagogiques et administratives (100% d'exécution)



Bloc administratif



5.3. Construction de campus délocalisés

Antenne universitaire délocalisée de l'UASZ à Kolda



- Antenne délocalisée de l'Université Assane Seck de Ziguinchor dans la région de Kolda (80% d'exécution).



Antenne universitaire délocalisée de l'UGB à Guéoul



- Antenne délocalisée de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis dans la région de Louga à Guéoul (80% d'exécution)



5.4. De nouvelles universités en cours de construction Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS



- L'Université de Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass, multi site (Kaolack, Fatick, Kaffrine, Diourbel et Toubacouta).

Lancement des travaux de construction des infrastructures pédagogiques de l'USSEIN dans le campus de Fatick et de Kaffrine : Après les études architecturales et environnementales et les procédures relatives à aux marché de construction, l'entreprise a démarré le travail qui consiste dans une première phase à faire des études géotechniques pour voir les lieux d'implantation des différents bâtiments prévus.

L'USSEIN démarre en 2018-2019 dans des locaux provisoires. Elle accueille ses premiers bacheliers à la rentrée universitaire avec une première cohorte d'environ 1750 étudiants, répartis entre les campus de Kaolack, de Fatick et de Kaffrine



Amphi provisoire
Campus Kaolack



Amphi provisoire
Campus Kaffrine



Amphi provisoire
Campus Fatick

Université Amadou Mahtar MBOW



- L'Université Amadou Mahtar Mbow : 23 bâtiments sont engagés. Taux d'exécution global de 45%



Amphithéâtre de 1000 places



UFR 1



Amphithéâtre de 1500 places



Atelier de maintenance



Annexe rectorat



Rectorat

5.5. Réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel - RISEP



Les ISEP de Bignona, Diamniadio, Matam, Richard-Toll et Thiès sont les cinq premiers à être créés. Ils ont les spécificités d'être des espaces :

- d'innovations pédagogique et managériale
- de résolution des défis de l'enseignement supérieur en termes de formation courte en alternance et fortement orientée vers le marché du travail, avec une implication du secteur privé
- de formation de techniciens supérieurs (Bac + 2 ans) dispensées dans des métiers qui sont basés sur les besoins du terroir.

Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Thiès



Auditorium de l'ISEP de Thiès



Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Thiès



Bibliothèque de l'ISEP de Thiès



Bloc pédagogique de l'ISEP de Thiès

Atelier des métiers
du rail de l'ISEP de Thiès



Infirmierie
de l'ISEP de Thiès

Complexe sportif de l'ISEP de Thiès



Bloc administratif
de l'ISEP de Thiès

Restaurant de
de l'ISEP de Thiès

Hôtel d'application
de l'ISEP de Thiès



Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Diamniadio



- Construction des infrastructures en cours dans la Cité du Savoir à Diamniadio : 60% d'exécution
- Elaboration des programmes : 100%
- Construction des Centres métiers de l'ISEPDD : Avant Projet sommaire architecturale élaboré
- Plusieurs conventions de partenariat signés pour le développement des écosystèmes
- Développement du système d'information de l'ISEP : 50% d'exécution



Chantiers de ISEP de Diamniadio

Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Matam



- Etudes architecturales, géotechniques et de sol terminées ;
- Processus d'élaboration des curricula en cours : validation des rapports d'analyse de situation de travail (AST) et d'élaboration des référentiels métier-compétences (RMC)



Atelier de stabilisation définitive des dénominations des métiers pour le démarrage des activités d'enseignement-apprentissage de l'ISEP de Matam

Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel de Richard Toll et Bignona



- Etudes d'impact environnemental : déjà réalisées
- Etudes techniques : Avant-projet sommaires (APS) réalisés en complément des études environnementales, toutes les études techniques (architecturales, structures, géotechniques et hydro géologique seront réalisées par le maitre d'œuvre)
- Sélection du cabinet maitre d'œuvre et du bureau de contrôle en cours : rapport d'évaluation de l'avis à manifestation d'intérêt soumis à l'AFD pour ANO
- Recrutement de consultants pour l'élaboration des programmes de formation: en cours
- Aménagement des locaux provisoires pour abriter les bureaux



Locaux de l'ISEP de Richard TOLL



Locaux de l'ISEP de Bignona

5.6. Université virtuelle du Sénégal (UVS) et ses Espaces numériques ouverts (ENO)



- Université virtuelle du Sénégal (UVS) mise en place et fonctionnelle depuis janvier 2014.
 - Plus de 20 000 étudiants en 2017-2018
 - 12 Espaces numériques ouverts (ENO) provisoires mis en place dans sept (07) régions : Dakar, Diourbel, Kaolack, Kolda, Thiès, Saint Louis et Ziguinchor
 - 21 ENO déjà engagés en cours de finalisation sur les 50 à réaliser dans les 45 départements du Sénégal
 - Construction en cours du Siège de l'UVS à la Cité du Savoir à Diambiadi



ENO de KOLDA



INAUGURATION DE L'ENO de KOLDA



ENO de MERMOZ



ENO de DIOURBEL



ENO de LOUGA



ENO de THIES



ENO de PIKINE



ENO de GUEDEAWAYE



ENO de ZIGUINCHOR



ENO de MBOUR



ENO de NDIUUM



ENO de SEDHIOU



ENO de FATICK



ENO de TAMBA



ENO d'OUROSSOGUI



ENO de KAOLACK



ENO de PODOR



ENO d'ORKADIERE



ENO d'OUSSOUYE

5.7. L'enseignement supérieur privé renforcé

- **48.493** bacheliers orientés en licence depuis 2013 dans les établissements privés ; dans des filières accréditées par le CAMES ou l'ANAQ, avec un accompagnement total de l'Etat pendant 3 ans.
- **2037** titulaires de licence admis en master et pris en charge ;
- **31.571.438.167 FCFA** déjà décaissés et payés aux EPES entre 2013 et 2018
- **3.000.000.000 FCFA** supplémentaires engagés en novembre 2018

5.8 La place de l'enseignement en langue arabe reconnue

Jusqu'en 2012, les élèves qui étudient en langue arabe n'avaient les mêmes chances que ceux qui étudient en langue française pour accéder à l'enseignement supérieur. De plus chaque école organisait ses propres examens et délivrait ses propres diplômes qui n'étaient pas reconnus par les universités sénégalaises.

Pour pallier ce problème, le Sénégal a organisé en 2013, pour la première fois de son histoire, un baccalauréat arabe uniformisé qui a la même valeur et la même dignité que le baccalauréat en français.

L'enjeu est de faire de ces bacheliers arabophones des acteurs citoyens compétents et impliqués dans la marche de notre pays vers le développement.

Les statistiques montrent l'évolution du nombre de candidat au bac arabe et une augmentation au taux de réussite.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Candidats Inscrits	2248	7690	4936	5929	5695	5193
Candidats Présents	2183	7566	4911	5915	5671	4976
Candidats Admis	467	2090	1671	2.418	2013	1992
Taux de réussite	21,39%	27.62%	34.03%	40,88%	35.50%	40.03%

Les bacheliers arabophones sont aujourd'hui orientés dans les universités publiques et les établissements privés d'enseignement supérieur.

Le Gouvernement envisage la création d'une université arabo-islamique qui offrira en plus de la formation en arabe et religions, des formations classiques des universités.



**6. La qualité, les STEM,
la professionnalisation
et des sciences émergentes promues**



6.1. La culture de l'évaluation consolidée

- création de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) a été créée en 2012 par le décret 2012-837 du 07 août 2012 ;
- Instauration de l'habilitation/agrément et de l'accréditation comme nouveaux critères de reconnaissance des diplômes par l'Etat du Sénégal par le décret 2015-582 du 11 mai 2015 ;
- Institutionnalisation de l'assurance qualité dans les universités publiques par la loi 2016-26 relative aux universités publiques ;
- mise en place de cellules internes d'assurance qualité fonctionnelles dans tous les EES publics et dans plus de cent (100) EES privés ;
- organisation de plus de cent (100) ateliers de formation, de partage et d'appui technique au sein des EES publics et privés ;
- sélection, recrutement et formation de cent quatre-vingt-sept (187) experts externes évaluateurs dont cent quinze (115) académiques et soixante-douze (72) professionnels ayant réalisé plus de mille deux cent (1200) jours/experts ;
- réalisation de plus de cinq cent (500) auto-évaluations par les EES publics et privés ;
- organisation d'ateliers d'information et de partage avec la presse, avec la société civile, avec les autres administrations de l'éducation et avec le patronat.

✓ Evaluation institutionnelle des EES publics

EES	Nombre d'EES candidats	Rapports d'auto-évaluation déposés	Nombre de rapports d'auto-évaluation recevables	Nombre d'EES évalués	Nombre de rapports d'EES soumis au CS	Nombre d'EES habilités
UGB	1	1	0	0	0	0
ISEP/THIES	1	1	1	1	1	1
UADB	1	1	1	1	1	1
UCAD	1	1	1	0	0	0
UASZ	1	0	0	0	0	0
UVS	1	1	1	0	0	0
Total	6	5	4	2	2	2



2ème séminaire national sur la validation des acquis et de l'expérience (vae)



Atelier itinérant sur la professionnalisation, à dakar



Cérémonie officielle de remise des rapports d'activités de l'anaq-sup



✓ Evaluation institutionnelle des EES privés

Année	Nombre d'EPES candidats	nombre d'EPES recevables	Nombre de rapports d'auto-évaluation déposés	Nombre de rapports d'auto-évaluation recevables	Nombre d'EPES évalués	Nombre de rapports d'EPES soumis au CS	Nombre d'EPES agréés/habilités
2013 (agrément)	19	19	0	19	19	19	11
2014 (agrément)	17	17	14	14	14	14	9
2015 (agrément)	78	50	36	35	35	35	14
2016 (agrément)	25	25	17	15	15	15	6
2016 (habilitation)	11	10	8	8	8	8	7
2017 (habilitation)	88	84	35	28	28	28	24
2018 (habilitation)	41	38	21	19	19	10	7
2019 (habilitation)	30	30	0	0	0	0	0
Total	309	273	131	138	138	129	78

* Pour 2019, les procédures viennent de démarrer au moment de la production de ce rapport

✓ Accréditation des programmes des EES publics

EES	Programmes candidats	Rapports d'auto-éval déposés	Rapports d'auto-éval recevables	Programmes évalués	Procédures achevées	Prog Accrédités
UGB	32	32	32	29	25	20
UADB	24	19	15	11	11	10
UCAD	85	53	46	35	25	16
UASZ	26	20	15	17	17	12
UT	28	25	25	25	25	16
UVS	5					
Total	200	149	133	117	103	74

✓ Accréditation des programmes des EES privés

Année	Nombre diplômes candidats à l'accréditation	Nombre de diplômes recevables	Nombre de rapports d'auto-évaluation déposés	Nombre de rapports d'auto-évaluation recevables	Nombre diplômes évalués	Nombre de diplômes soumis au CS	Nombre de diplômes accrédités
2014	191	26	19	12	12	12	10
2015	78	60	49	48	48	48	15
2016	109	93	66	61	61	61	22
2017	122	117	75	75	75	74	36
2018	74	70	37	31	25	7	5
2019	173	134	0	0	0	0	0
Total	747	500	246	227	221	202	88

* Pour 2019, les procédures viennent de démarrer au moment de la production de ce rapport

6.2. La réforme « Alignement des formations supérieures sur les besoins de l'économie »

C'est l'une des dix-sept (17) réformes phares du PSE. La réforme vise à améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur en leur assurant une formation en adéquation avec les besoins des secteurs porteurs de l'économie.

Les réalisations majeures de cette réforme portent sur :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote d'offre de formation alignée sur les besoins macro, méso et microéconomiques, à travers le Programme sénégalais pour l'entrepreneuriat des jeunes (PSE-J)
- la mise à l'échelle de la réforme dans les universités publiques à travers un programme de professionnalisation des filières,

Le Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSE-J) a déjà permis (entre 2014 et 2018) la formation de deux mille quatre cent cinquante-trois (2453) étudiants dans les six (6) filières prioritaires et l'accompagnement de deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) entreprises par la couveuse mise en place par le programme qui ont généré mille neuf cent trente-six (1936) emplois.

De son côté, la politique de professionnalisation des filières dans les universités publiques a permis la création et/ou la révision de cent huit (108) filières professionnelles en 2016, deux cent cinquante-trois (253) en 2017, et deux cent soixante-sept (267) en 2018.

Les nouvelles universités en cours de construction, à savoir l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niassé (USSEIN) avec 32 licences professionnelles et l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), avec 6 secteurs d'offres de formation équivalents à 120 fiches métiers, ont des curricula déjà élaborés et alignés sur les besoins de l'économie.

A la fin 2018, trois cent vingt-neuf (329) établissements utilisent le référentiel de l'Autorité National de l'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ).



PSE J – UVS: Signature d'une convention de partenariat institutionnel pour la mise en œuvre de programmes de formation



Lancement officiel de la plateforme d'innovation du PSE-J : 24 JANVIER 2019

6.3. Le renforcement de la professionnalisation

Les ISEP

Au-delà de leur contribution dans la nouvelle carte universitaire, les ISEP sont des instituts orientés métier avec une formation utilisant l'approche par compétence.

A l'ISEP de Thiès, les résultats très satisfaisants ont été obtenus pour les **quatre cent (400) diplômés** des quatre premières cohortes de jeunes apprenantes et apprenants (**2014 – 2017**) de la **formation initiale**, à savoir :

- **48%** de filles apprenantes, comparées à la moyenne de 15% au niveau national, pour les formations techniques
- **98%** de taux de réussite aux certifications pédagogiques
- **80%** d'insertion par l'emploi salarié (CDI, CDD, Contrats professionnels, stages longue durée de 1er emploi), **10%** d'auto-emploi et d'activités connexes, 10% de poursuite d'études et divers

Dans le domaine de la **formation continue**, l'ISEP-Thiès a démarré le renforcement des capacités de quatre cent cinquante (**450**) **agents** des organisations professionnelles dans les domaines de **l'agriculture et du tourisme**. Ces formations sont en partie financées par le Fonds pour la Formation professionnelle et Technique (3FPT).

Le PESEREE

- Programme d'enseignement supérieur pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PESEREE) en partenariat avec la GIZ pour des masters en énergies renouvelables dans les universités de Thiès, Bambey, Saint Louis et Ziguinchor
- Compte non tenu des formations en cours, il y a déjà :
 - **48 étudiants** qui ont participé aux écoles d'été,
 - **380 étudiants** formés en entrepreneuriat,
 - **63 PER formés** à la mise en ligne des cours,
 - **140 PER et PATS** formés entrepreneuriat.



Comité de pilotage du PESEREE : les résultats de la phase 1 examinés



Phase 2 du PESEREE : les responsables du projet en visite de travail à l'UGB

Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD

6.4. Cent laboratoires et des équipements pour relever le plateau technique



- 100 nouveaux laboratoires de TP en cours de construction dans les cinq universités physiques et à l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) sur financement de l'Etat à hauteur de 1.5 milliards.

UCAD

- 21 salles de TP pour la faculté des sciences et techniques
- 6 salles de TP à l'Ecole supérieur polytechnique (ESP)
- 4 salles de TP pour la faculté des lettres et sciences humaines

UASZ

- 10 salles de TP

UADB

- 6 salles de TP

UGB

- 19 salles TP

UT

- 20 salles de TP
- 5 salles de TP à l'ENSA
- 1 salle de TP à l'ISFAR

EPT

- 8 salles de TP

- Equipement des universités dans le cadre des Contrats de Performance (CDP) réalisé



Laboratoires de la faculté des sciences et techniques de l'UCAD



Laboratoires de l'ESP



Laboratoires de l'Université de Thiès



Laboratoires de l'ENSA



Laboratoires de l'EPT



Laboratoires de l'UASZ



Laboratoires de l'UGB

6.5. La rédaction et l'édition de manuels scientifiques pour les étudiants

Le Projet de rédaction et d'édition de manuels scientifiques pour les établissements d'enseignement supérieur (PREMSEES) vise à mettre à disposition des étudiantes et des étudiants des manuels pédagogiques élaborés par leurs enseignants notamment de première année en Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique, etc.

Pour 2018, deux (02) manuels pédagogiques ont déjà été publiés en juin:

- Manuel d'Analyse pour L1MPI
- Manuel de Chimie Physique pour la L1

Trois (03) manuels de Mathématiques sont déjà rédigés et en cours d'évaluation :

- Manuel d'Analyse pour L2PCSM
- Manuel d'Algèbre pour L1PCSM
- Manuel de Probabilités et Statistiques pour L1MPI

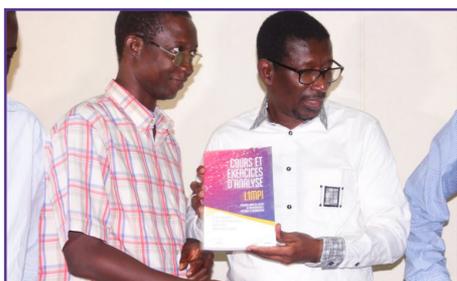
Deux (02) manuels de Chimie sont également rédigés et sont en cours d'évaluation :

- TOME 2 – Chimie Organique
- TOME 3 –Chimie Inorganique pour L2

L'appel à candidatures pour la rédaction des manuels de première année de Philosophie, Droit, Physique, Science de la Vie et de la Terre a été lancé et les dossiers en instance d'évaluation.



Cérémonie de présentation de manuels de mathématiques et de chimie à l'UCAD



6.6. L'Institut des Sciences et Techniques avancées (ISTA)

L'ISTA est un institut de formation et de recherche orienté dans des domaines de pointe des sciences et technologies qui sont au centre des innovations du monde d'aujourd'hui et du futur: Nanosciences et nanotechnologies, Physique nucléaire et applications, Médecine nucléaire, Cyber sécurité, Génétique moléculaire, Sciences et techniques spatiales et télédétection, Physique de l'atmosphère et océanographie, Big data, Internet des objets, Robotique, intelligence artificielle, Calcul scientifique, Simulation et modélisation numériques.

L'ISTA ambitionne d'/de

- Offrir un cadre de formation et recherche monodisciplinaire ou multidisciplinaire de référence, mutualisées pour la communauté scientifique nationale, panafricaine et internationale,
- favoriser la transversalité entre les disciplines scientifiques et la mutualisation des ressources technologiques
- former de futurs cadres techniques pointus dans les sciences et technologies afin de relever les défis liés au développement

Le programme pédagogique est élaboré et validé au plan national et international.



Atelier de finalisation des programmes de l'Institut des Sciences et Techniques Avancées



Cérémonie d'ouverture de l'atelier international de validation des filières de formation dans les sciences et technologies

6.7. L'Institut national du Pétrole et du GAZ (INPG)

Suite aux découvertes pétrolières et gazières faites entre 2014 et 2016, et en prévision de la production qui débutera à partir de 2021, l'Etat du Sénégal a mis en place, par un décret en date du 27 décembre 2017, l'Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG), afin de développer l'expertise nationale et de favoriser l'emploi des sénégalais et sénégalaises dans les secteurs pétrolier et gazier.

L'INPG assure :

- La spécialisation des ingénieurs, techniciens et opérateurs dans les métiers du pétrole et du gaz ;
- L'information et le renforcement des capacités des administrations, de l'industrie et des chercheurs sur les connaissances pédagogiques et les techniques industrielles liées au pétrole et au gaz ;
- Une contribution à la recherche pédagogique et technologique dans les domaines du pétrole et du gaz;
- La promotion de la coopération internationale et du partenariat dans le secteur

La 1ère promotion du Mastère Spécialisé en Ingénierie pétrolière et gazière de l'INPG a été lancé le 23 octobre 2018 par le Président de la République, SE Monsieur Macky Sall.



Lancement de la première promotion de l'INPG



Signature d'accord de principe entre l'INPG et des instituts d'enseignement supérieur canadien



Signature des conventions avec l'école polytechnique de Thiès, l'institut polytechnique de Saint Louis, l'école supérieure polytechnique de l'UCAD et l'ENA

6.8. Les centres d'excellence africains (CEA)

Le Sénégal héberge 4 centres d'excellence africains sélectionnés à l'issue d'un appel à candidature international.

Le Centre d'Excellence africain Mathématiques, Informatique, Technologies de l'Information et de la Communication (CEA-MITIC), un cadre de formation et de recherche spécialisé sur les TIC - 2014

Hébergé à l'UGB, le CEA MITIC a pour objectif de changer les dynamiques de l'accès à l'emploi en formant une main d'œuvre de qualité et connectant tous les acteurs demandeurs et prestataires de services dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et des TIC.

Plusieurs réalisations

- 50 missions d'enseignement financées pour renforcer les Master existants entre mi-2015 et 2018 (à l'UGB et chez des partenaires).
- 11 maquettes de Masters révisés à l'UGB et chez les partenaires dans le cadre de l'alignement de l'offre de formation sur les besoins de l'économie.
- 2 programmes de Master de l'UFR SAT ont été accrédités sans condition par le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur de France)
- 282 bourses d'excellence (niveau Master et Doctorat) octroyées
- 374 bourses de mobilité accordées à des chercheurs membres du consortium
- 10 Projets de recherche sélectionnés par le Conseil Scientifique pour un financement global de 329.000.000 FCFA
- 87 Manifestations scientifiques (co-)organisées par le CEA-MITIC
- 240 publications attestant une bonne production scientifique
- 37 Doctorat soutenus à l'UFR SAT
- 354 participants aux formations de courte durée organisées par le CEA-MITIC
- 54 diplômés (niveau Master) et une thèse soutenue dans le cadre du partenariat avec le Centre d'Excellence de la Gambie
- Rééquipement du Rectorat et prise en charge des frais d'accès à Internet de l'UGB



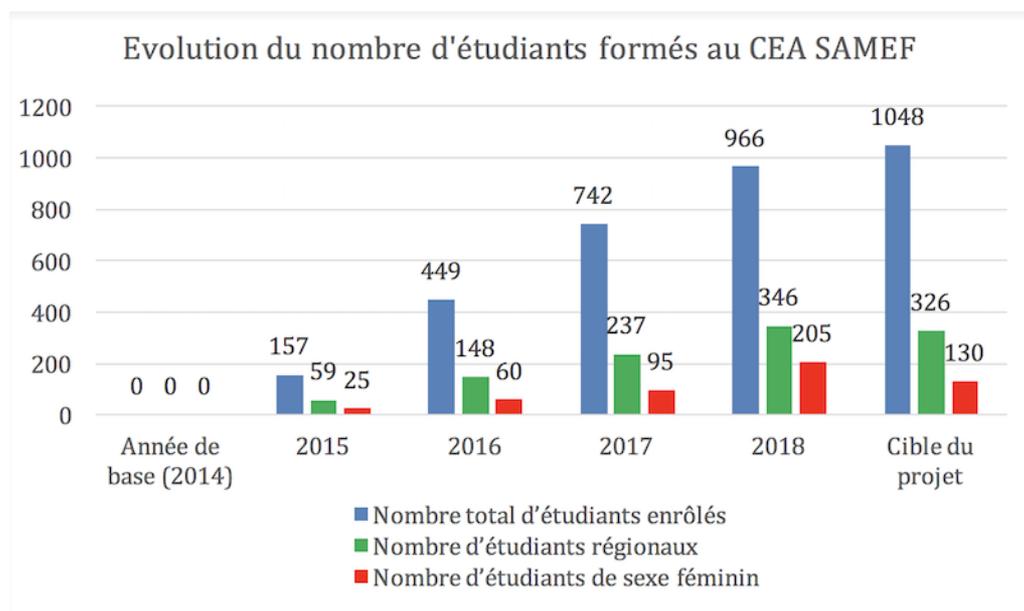
Conseil scientifique du CEA MITIC

Centre d'Excellence africain pour la Santé de la Mère, de l'Enfant et de la Famille (CEA SAMEF), un cadre de formation et de recherche spécialisé sur la santé - 2014

Un cadre de formation et de recherche spécialisé sur la santé de la mère et de l'enfant visant à promouvoir une spécialisation régionale à travers un partenariat solide avec des experts des secteurs public et privé, tant aux niveaux national qu'international.

La finalité du Projet est de mettre à la disposition de nos pays des professionnels de santé de qualité et en quantité suffisante aptes à faire face aux défis de réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales qui restent un problème encore préoccupant de santé publique.

Bilan entre 2015 et 2018



- 1048 d'étudiants enrôlés dont 346 étudiants régionaux dépassant de 20 étudiants la cible du projet
- 205 étudiantes enrôlées, soit 75 de plus que la cible du projet.
- 3 DES (Pédiatrie, santé publique et Gynéco-obstétrique accrédités au niveau national (ANAQ), régional (OOAS) et internationale (HCRES))
- 1 Doctorat (Santé publique) accrédité au niveau régional (OOAS) et internationale (HCRES)
- 1 Doctorat (Nutrition et Alimentation humaine) accrédité au niveau national (ANAQ)
- 2 Masters (Santé publique et Nutrition et alimentation humaine) accrédités au niveau national (ANAQ), régional (OOAS) et internationale (HCRES)

Deux nouveaux CEA viennent d'être sélectionnés en 2018 :

- CEA Sécurité alimentaire et nutrition
- CEA Environnement et Santé

6.9. L'Institut africain des Sciences mathématiques (AIMS)

Le Centre d'Excellence

Créé en 2011, AIMS Sénégal est le deuxième centre à être établi en Afrique dans le cadre du Next Einstein Initiative après celui d'Afrique du Sud.

271 étudiants déjà formés : 239 en Master Recherche et de 32 en Master Coopérative

En 2018, AIMS accueille 77 étudiants ressortissants de 19 pays africains, à savoir le Bénin, le Burundi, le Burkina-Faso, le Cameroun, Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, le Ghana, le Kenya, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie, le Tchad, et l'Ouganda.

Le Centre de Recherche

Soutenance en mai 2018 de deux (2) thèses de doctorat conférée par l'UCAD ; sous la tutelle de la Chaire de la Recherche en mathématiques et ses applications d'AIMS financée par la Fondation Alexander von Humboldt, et dirigée par le Prof Mouhamed Moustapha Fall

Initiative de l'Industrie AIMS

Le programme nommé « AIMS Industry Initiative » a pour but d'accroître et diversifier la base de partenaires d'AIMS pour une plus grande participation directe de l'industrie dans le cadre du programme de formation. Partie essentielle du programme d'éducation coopérative d'AIMS, cette initiative a facilité la transition vers l'emploi pour les étudiants avec 90 % des diplômés qui trouvent l'emploi 6 mois après l'obtention du diplôme.



AIMS - Cérémonie de remise de diplômes

6.10. L'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) est une société savante placée sous le parrainage et la protection du Président de la République. Elle a une mission de consultation, d'assistance, de conseil et d'expertise scientifique. Dans le cadre de la réalisation de ses activités scientifiques annuelles l'ANSTS organise diverses manifestations:

EVENEMENTS SCIENTIFIQUES NATIONAUX

- Organisation annuelle d'une Séance Académique Solennelle (SAS) sous la présidence de Monsieur le Président de la République. L'édition 2017 a été marquée par la présentation des principales conclusions et recommandations de l'étude sur « Les Organismes Génétiquement Modifiées (OGM) : Enjeux et Perspectives au Sénégal ».
- Consultation nationale sur « l'Importance de l'avancée des sciences de l'océan et la nécessité de mieux intégrer les connaissances dans la prise de décisions en Afrique » (Mai 2018)
- Célébration annuelle de la Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique (JRSA) fixée le 30 juin de chaque année. L'édition 2018, portait sur le thème « Restauration et Valorisation des terres salées au Sénégal ».
- Plusieurs Séances Académiques régulièrement organisées. En 2018 elles ont porté sur les thèmes « PATIENT, MEDECIN, MACHINE !» et « ASTHME ET ENVIRONNEMENT » et ont été animés par d'éminents professeurs.

EVENEMENTS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX

- Coopération interinstitutionnelle, en particulier avec des Académies sœurs

AUTRES ACTIVITES

- Participation de l'ANSTS à la Promotion de la synergie d'action entre les différents acteurs du système d'innovation
- Projet de création de bases de données pour la mobilisation de la diaspora sénégalaise pour répertorier les compétences scientifiques de la diaspora et les mettre à contribution



Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique (JRSA) 2018



Séance académique solennelle 2017



7. Le numérique au coeur du système



7.1. L'interconnexion des établissements publics d'enseignement supérieur

- Interconnexion de toutes les universités publiques et l'EPT par fibre optique offrant un débit (intranet) de 2 Gbps via l'ADIE
- Liaison internet mutualisée des campus de 2 x 155 Mbps, grâce à un abonnement de trois ans payé par le FDSUT
- Wifi accessible gratuitement sur les campus

7.2. Le programme un étudiant un ordinateur

- 67 500 FCFA de subvention pour les étudiants des universités physiques et 100 000 CFA pour les étudiants en formation à distance ;
- **+Gratuité** des ordinateurs, des tablettes et des clefs de connexion pour les étudiants de l'UVS depuis 2016 ;
- 56130 étudiants bénéficiaires recensés au 31 juillet 2018, soit une subvention de l'État de 8,5 milliards.
- **Accès à Scolarvox** (une bibliothèque numérique de plus de 52 000 ouvrages, toutes disciplines confondues) pour les étudiants et les enseignants des universités publiques.



Distribution d'ordinateur à plus de 500 étudiants
A l'espace numérique ouvert de Thiès

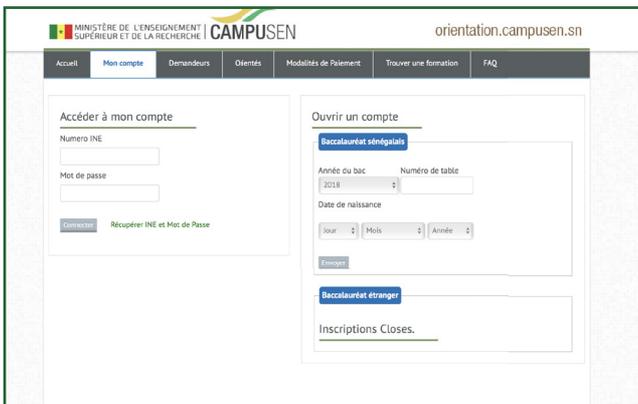


7.3. La promotion de l'Enseignement à distance

- Des formations à distance sont offertes par l'UVS ainsi que toutes les Universités publiques
- Toutes les universités ont des instituts de formation ouverte à distance (FOAD)
- Mise en place d'un réseau des acteurs de la formation à distance (RAFADIS) avec l'appui du projet USAID/ERA. Un bureau est mis en place et des réunions périodiques sont organisées
- Dans le cadre des CDP, une formation des enseignants en FOAD a été instituée. Des contrats ont été signés assortis d'une rémunération pour une mise en ligne des cours.
- Des cours mis en ligne (de 206 en 2011 à 943 en 2017 dans les universités publiques)

7.4. Le Système d'Information et de Gestion de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- la plateforme orientation.campusen.sn pour l'orientation des nouveaux bacheliers, a été mise en place depuis 2013
- une plateforme boursesetrangeres.campusen.sn pour le dépôt des demandes de bourses d'études à l'étranger (bourses pédagogiques, bourses de mobilité, bourses postdoctorales, bourses d'exemption)
- une plateforme etudiant.campusen.sn pour le dépôt des demandes de bourses sociales et d'aides.
- une application sur la gestion des bourses (SENBOURSE)
- une application formations.campusen.sn qui présente toute l'offre de formation publique et privée du Sénégal
- Une plateforme sur le projet « un étudiant, un ordinateur »
- L'application S'POIR pour le suivi du parcours de l'étudiant



The screenshot shows the 'orientation.campusen.sn' website. The header includes the logo of the Ministry of Higher Education, Research and Innovation of Senegal and the 'CAMPUSEN' logo. The navigation menu includes 'Accueil', 'Mon compte', 'Demandeurs', 'Clients', 'Modalités de Paiement', 'Trouver une formation', and 'FAQ'. The main content area is divided into two sections: 'Accéder à mon compte' with fields for 'Numero INE' and 'Mot de passe', and 'Ouvrir un compte' with options for 'Baccalauréat sénégalais' and 'Baccalauréat étranger'. The 'Baccalauréat sénégalais' section includes fields for 'Année du bac' (set to 2018), 'Numéro de table', and 'Date de naissance' (with day, month, and year dropdowns).

Plateforme orientation.campusen.sn



The screenshot shows the 'boursesetrangeres.campusen.sn' website. The header includes the logo of the Ministry of Higher Education, Research and Innovation of Senegal. The main content area is titled 'Demande de bourses à l'étranger' and includes a sub-header 'Cliquez sur l'un des boutons ci-dessous pour postuler à une bourse'. Below this, there are five green buttons: 'Bourses socio-pédagogiques', 'Bourses d'excellence', 'Bourses de mobilité', 'Bourses doctorales', and 'Bourses d'exemption'. The footer includes the text 'Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal © 2018'.

Plateforme boursesetrangeres.campusen.sn

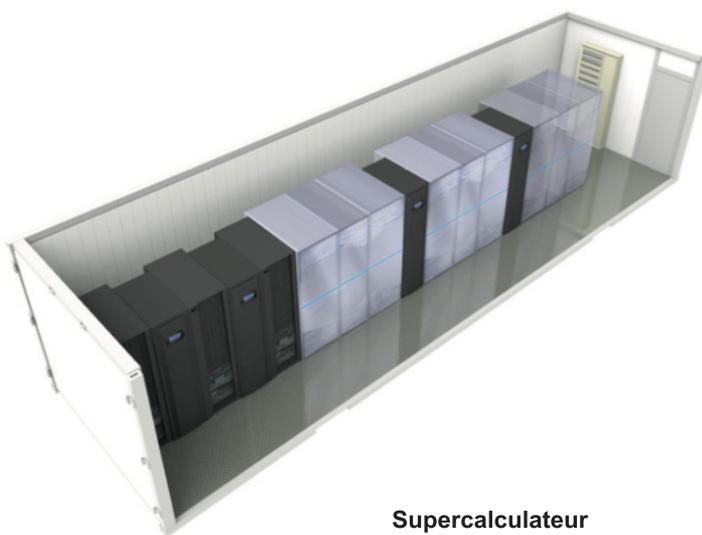
7.5. Le Supercalculateur

Mise en place d'un centre national de calcul avec l'acquisition d'un supercalculateur de dernière génération d'une puissance d'environ 537 Tflops Crête et d'une capacité de stockage intégrée de 956 To, afin d'offrir aux chercheurs et au secteur privé sénégalais une opportunité de faciliter la prise en charge de préoccupations stratégiques à travers un plateau technologique, des formations et une recherche qui sont alignés aux besoins de l'économie sénégalaise.

Au-delà de la réalisation de l'infrastructure, le projet comprend le renforcement de capacités prises en charge par l'ISTA, dans les sciences émergentes.

Le supercalculateur permettra de :

- Doter la recherche de moyens (équipements, outils, compétences, capacité de traitement, ...) permettant de faciliter les travaux de recherche et les publications associées grâce à la mise à disposition de moyens modernes.
- Assurer le développement des compétences permettant de garantir le niveau de souveraineté nécessaire au développement d'un écosystème en simulation numérique et calcul scientifique au Sénégal au service des communautés : universitaire, scientifique, économique et industrielle.
- Permettre, grâce à une architecture sécurisée, la disponibilité d'accès des acteurs industriels (grand groupe, PME/PMI, ...) à des compétences et des outils permettant de développer la coopération académie/industrie afin de faciliter la vulgarisation de ces technologies source d'innovation et de compétitivité.



Supercalculateur

7.6. La Télémédecine

Plus de huit cents (800) consultations de femmes enceintes à Guédiawaye : le numérique au service de la santé pour un accès à des soins de qualité

Faire bénéficier aux populations d'un prototype de soins de santé interactifs et de consultation à distance sur tout le territoire national du Sénégal, grâce à l'utilisation d'équipements et d'applications disponibles au sein des espaces numériques ouverts (ENO) de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS).

Réalisations:

- 1 station mobile de téléconsultation (acquise par la Mairie de Guédiawaye) installée à la maternité de Ndiarème dans la salle de télémédecine dédiée ;
- 1 poste de télé-médecine installé dans une salle dédiée à l'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye ;
- Formation des utilisateurs des unités mobiles de téléconsultation de la région médicale de Dakar. Au total, 25 personnes ont été formées : 10 Ingénieurs et techniciens informatique du MESRI, MSAS, CIRET, DISI, UVS et ADIE, 09 gynécologues (Roi Baudouin, CEA-SAMEF, etc.), 04 sages-femmes (Roi Baudouin, Ndiarème), 1 pédiatre de l'hôpital Albert ROYER, 01 technicien supérieur en biologie de l'hôpital Albert ROYER,
- Développement du projet pilote dans les 05 ENO identifiés,
- Une large bande passante fonctionnelle entre le site de l'hôpital et le site de la maternité via le réseau de l'ADIE
- Démarrage effectif du projet au niveau de Guédiawaye avec plus de huit cents (800) consultations de femmes enceintes avec échographies réalisées depuis septembre 2017
- 05 unités mobiles de télé-consultation, commandées par le MESRI, ont été livrées.
- Inauguration de la salle de télémédecine à l'ENO de Kolda par Son Excellence le Président de la République Monsieur Macky Sall, qui a suivi la démonstration d'une consultation à distance d'une patiente de Kolda par un spécialiste d'un hôpital de Dakar, situé à 700 km et a discuté avec des spécialistes localisés à Strasbourg (France) et au Texas (Etats Unis).



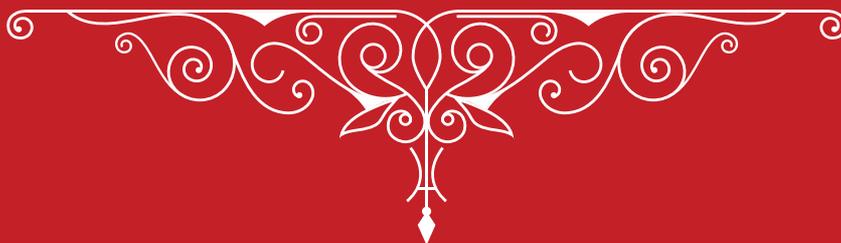
Evaluation de la phase pilote de l'utilisation de la télémédecine pour les consultations prénatales



Visite de la salle de télémédecine de l'ENO de Kolda par le Président de la République SEM Macky SALL



8. La recherche et l'innovation au service du développement





8.1. Promotion de la recherche appliquée dans les domaines prioritaires de développement

8.1.1. L'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ANRSA)

L'ANRSA a pour mission « de superviser et de coordonner, sur toute l'étendue du territoire, la recherche scientifique appliquée en veillant à favoriser l'application des découvertes réalisées en recherche fondamentale dans le monde économique, et notamment dans le monde agricole et industriel ».

Les activités scientifiques et techniques phares de l'ANRSA en 2018 :

- **DEFINITION DE NOUVELLES ORIENTATIONS**

Elaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement, fruit d'un travail basé sur un processus participatif ayant réuni la Direction générale et les services techniques de l'Agence ainsi que des représentants des partenaires stratégiques.

- **MISSION DE BENCHMARKING EN FRANCE**

Visite de plusieurs institutions de science, technologie et innovation : Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), Cap Digital, Cité des Sciences et de l'Industrie, Bond'innov, Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Palais de la découverte, Agence nationale de la Recherche (ANR).

- **DIFFUSION DE TECHNOLOGIES**

Développement d'activités de culture sous serres pour des activités agricoles permanentes afin de créer des emplois et d'améliorer les revenus des populations.

- **DIFFUSION ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE**

Mise en place du foyer scientifique communautaire de Sandiara pour promouvoir la culture scientifique et technologique par le biais de la vulgarisation des résultats de recherche particulièrement dans les domaines des sciences de la terre et du vivant.



Production agricole sous serre
à Nguekhokh



Vue du foyer scientifique
de Sandiara

8.1.2. Des équipements lourds mutualisés

Ces plateformes de recherche constitueront un concentré d'infrastructures de qualité au standard international pour attirer les meilleurs chercheurs, scientifiques et innovateurs du Sénégal, de l'Afrique et du Monde. Elles vont permettre de valoriser les résultats de la recherche en offrant un environnement propice à l'innovation et au transfert de technologie.

Les premières plateformes sont en cours d'acquisition et d'installation.

Plateforme de génétique moléculaire

La création d'une plateforme de génétique moléculaire opérationnelle et répondant aux standards Internationaux est d'un grand intérêt pour le Sénégal, dans différents domaines notamment : recherche scientifique, santé, contrôle alimentaire et sanitaire, police scientifique et judiciaire, protection de l'environnement etc.

Pour sa mise en œuvre, le MESRI a noué un partenariat avec l'Université d'Evry-Vall d'Essonne.

L'acquisition des équipements est prévue dans le BCI 2018 pour un montant de 450 millions de FCFA ;

Centre de microscopie électronique

Les équipements pour la mise en place d'un centre de microscopie électronique au niveau de la Cité du Savoir ont été commandés pour un coût de 780 millions afin d'offrir aux chercheurs des outils aujourd'hui inexistant dans notre pays. Il s'agit d'un microscope électronique à balayage et d'un autre à transmission ainsi que des équipements de préparation des échantillons dans le domaine de la géologie, l'archéologie, la biologie, la chimie, la physique, la médecine, les sciences vétérinaires, etc.

Plateforme de biotechnologie

Le Ministère a acquis dans son budget 2018 des équipements de biotechnologie pour un coût de 500 millions de F CFA. Ces équipements de pointe permettront aux chercheurs d'apporter des solutions aux préoccupations de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



Microscope électronique à transmission



Microscope électronique à balayage

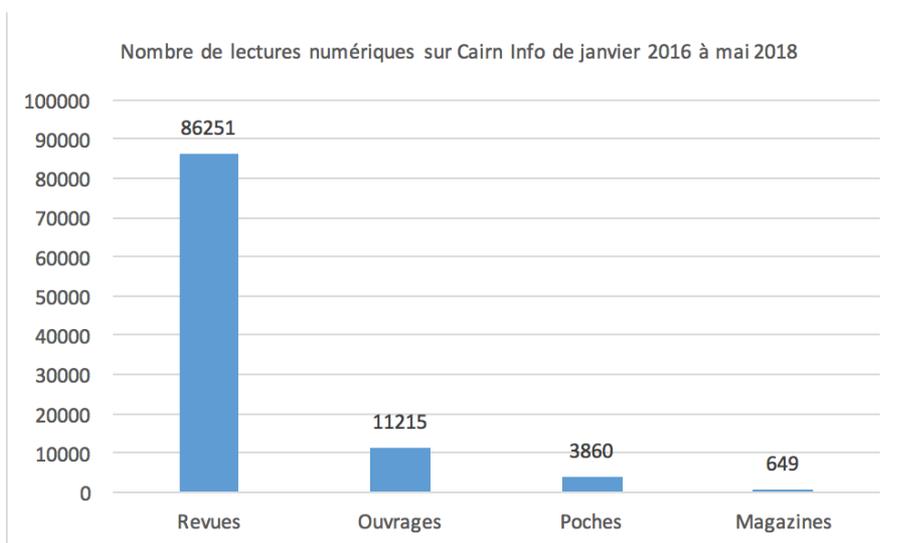


8.1.3. Abonnement aux bases de données en ligne pour un accès gratuit à la documentation scientifique

Pour faciliter la recherche et l'accès à la documentation scientifique, le MESRI s'est abonné aux bases de données suivantes :

- Elsevier : sciencedirect, Scopus et les Revues Masson
- Cairinfo : Plus de 430 revues de référence dans les différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (sciences économiques, gestion, science politique, sciences administratives, etc.), des magazines spécialisés en ces domaines (Alternatives économiques, Le Monde diplomatique, Sciences humaines, etc.).
- Durée de l'abonnement : 03 ans renouvelables

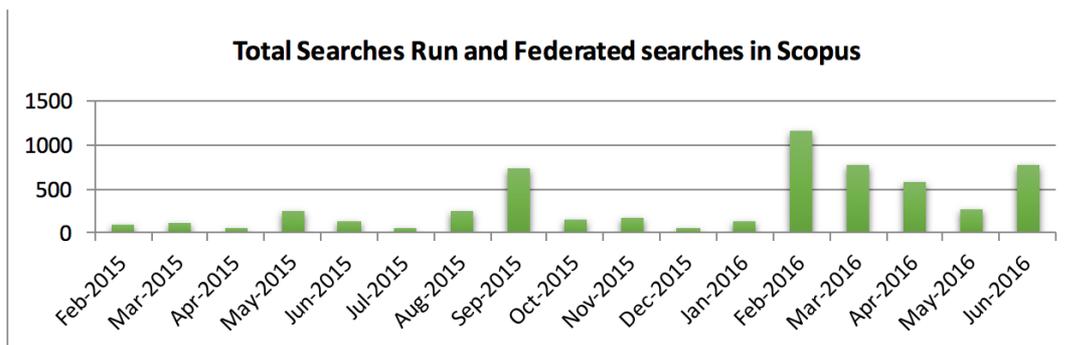
Plus de 100 000 consultations à Cairin.info de janvier 2016 à mai 2018



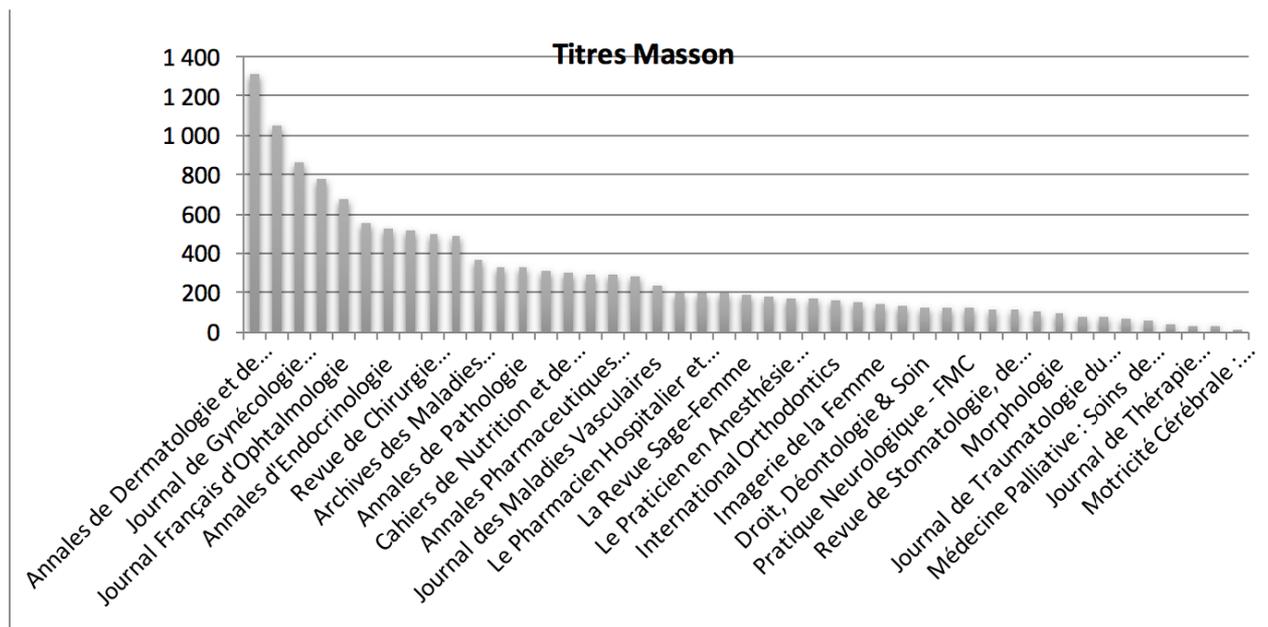
Consultation en ligne de Cairn.info

ELSEVIER

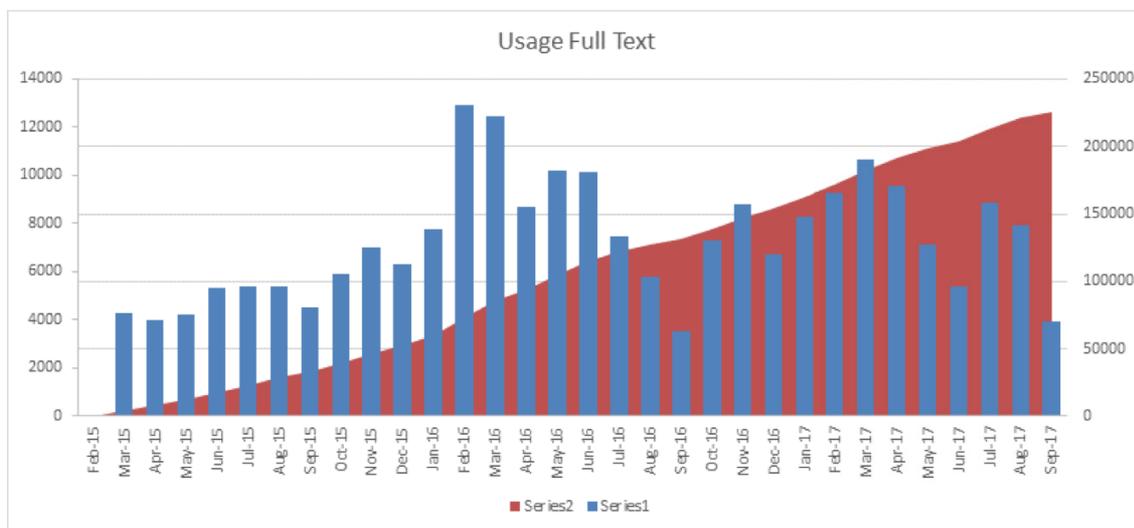
Figure 1 : Evolution du nombre d'accès à la base SCOPUS, février 2015 à Juin 2016



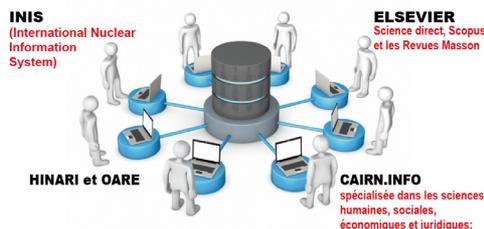
Consultation en ligne des Revues Masson



Usage Full text sur Science Direct



Légende : En bleu, le nombre de téléchargement par mois et en rouge le cumul



8.1.4. Le financement de projets de recherche répondant aux priorités des politiques publiques et du développement socio-économique

Le Fonds d'Impulsion de la recherche scientifique et technique (FIRST) pour un financement durable de la recherche

Mis en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour assurer une bonne promotion des sciences et technologies au Sénégal afin de promouvoir une recherche guidée par les priorités nationales.

Domaines concernés : Santé, Sécurité alimentaire, Agriculture, Gestion des Ressources naturelles, Changement climatique, Energie, Economie numérique, Genre et VBG (Violences basées sur le Genre).

- En fonction des priorités nationales définies par l'autorité ministérielle, les meilleurs projets sont sélectionnés et financés ;
- Le montant des financements varie de 15 à 20 millions par projet.



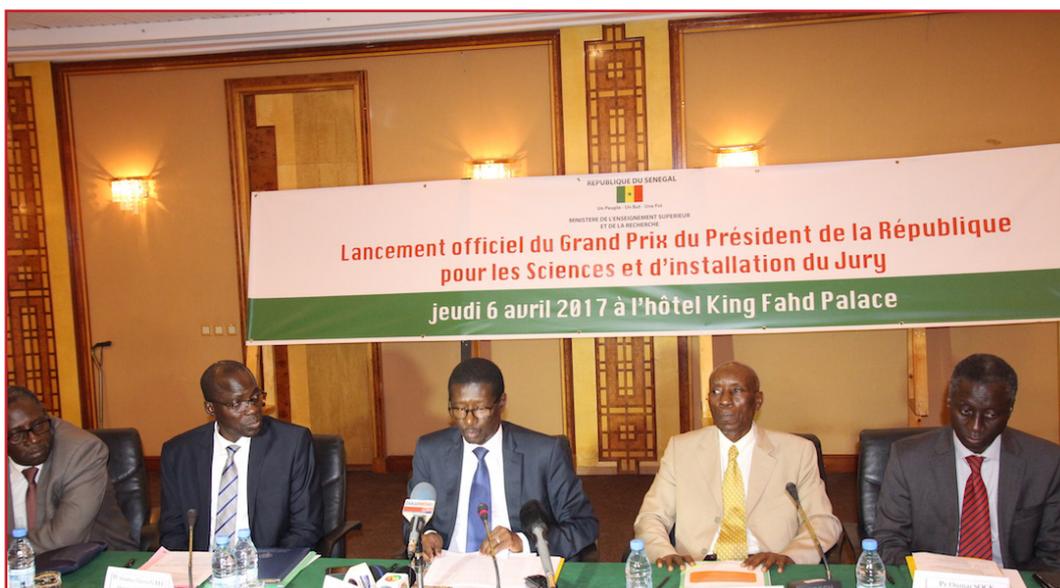
8.1.5. Le Grand Prix du Président de la République pour les Sciences (GPPRS), un appui considérable pour la promotion des sciences

Un mécanisme de promotion des sciences et de motivation des scientifiques avec une enveloppe de 50 millions de FCFA pour le grand prix et de 25 millions pour le prix d'encouragement (1 page)

Domaines concernés :

- Recherche médicale et pharmaceutique ;
- Recherche agricole et agro-industrielle ;
- Recherche technologique et industrielle (Energie, Informatique, Génie...);
- Recherche en sciences de base (Mathématiques, Physique, Chimie, informatique), Science de la vie, Science de la terre ;
- Recherche en sciences sociales et humaines.

Cibles : sont concernés tous les Sénégalais, sans limite d'âge, travaillant seul ou en équipe, résidant au Sénégal ou à l'étranger, ainsi que les Non Sénégalais résidant au Sénégal. Dans le cas d'une équipe mixte, composée de Sénégalais et d'étrangers résidant hors du territoire national, l'un des Sénégalais doit être le candidat principal.





8.2. Innovation, vulgarisation et transfert de technologies

8.2.2. Des incubateurs pour accompagner la création d'entreprises et l'entrepreneuriat

Les universités sénégalaises sont en train de mettre en place des incubateurs pour accueillir et accompagner des projets de création d'entreprise innovantes portés par des chercheurs, des étudiants ou des entrepreneurs.

Ainsi des locaux, du matériel et des facilités diverses, une assistance juridique et fiscale, des conseils pour l'élaboration de business plan ou l'obtention de financements, la recherche de partenariat etc. sont apportés aux porteurs de projets.

UCAD

L'incubateur INNODEV est déjà fonctionnel depuis plusieurs années.

Activités stratégiques

- Création de la filiale privée de valorisation des résultats de recherche de l'UCAD dénommé EFFICIENCE, Société à Action Sociale (SAS) avec comme actionnaire unique pour démarrer l'UCAD
- Mise en place d'un dispositif de formations adaptées pour former du personnel sur les métiers d'interface entre le monde de la recherche et le monde socio-économique :
- Lancement d'un Certificat de développeur d'innovation et développeur de Business de l'Université de Dakar (UCAD) en partenariat avec l'Université de Nantes (UN),
- Formation en Propriété intellectuelle en partenariat avec l'Université de Montpellier,
- Formation en Métrologie et Qualité pour accroître la compétitivité.

Activités opérationnelles

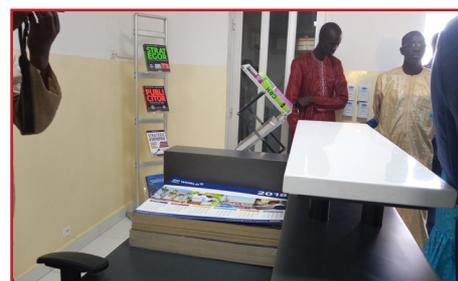
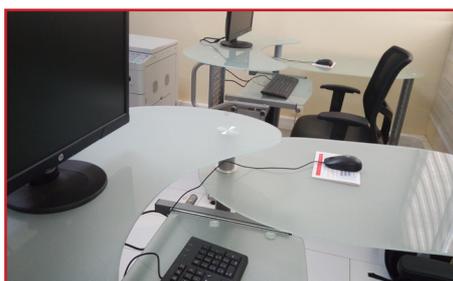
- Développement de modules de formation en entrepreneuriat pour répondre aux besoins des étudiants: maquettes, syllabus, programme de formation en entrepreneuriat : 235 étudiants formés dont 60% de femmes
- Accompagnement de plusieurs groupements de femmes dans divers domaines avec un fort transfert d'expertise universitaire –technique, technologique, process, gestion comptable et commerciale de micro unités de valorisation des produits du terroir : 1815 femmes accompagnés à Dakar, Thiès, Tivaouane, Kaolack, Mbacké, Tamba, Fatick, Goudiry, Ranérou.

UADB

- Création de la Cellule Université-Entreprise qui assure et dynamise les liens entre l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) et le monde socio-économique.

Organisation annuelle du concours Marathon Entreprendre Université Communauté (MAENUC) qui accompagne les étudiants dans la conception de projets de création d'entreprises. Les lauréats sont accompagnés pour la réalisation de leurs projets avec des partenaires comme l'ANPEJ.

La première édition (2014) a permis de former 55 étudiants à l'entrepreneuriat et leur a donné la possibilité d'être porteurs de 8 business plan « bancables ».



Incubateur de l'UADB

UASZ

- Inauguration le 02 mai 2018 de l'incubateur INNOV'ZIG construit par le Ministère en charge de l'Industrie Célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat édition 2017 avec un concours inter-école du meilleur projet d'entreprise qui a mis en compétition des étudiants venant d'établissements publics et privés



Incubateur de l'UASZ

- Organisation de la finale du concours inter universitaire sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le cadre du PESERE

UGB

Construit par le Ministère en charge de l'Industrie l'incubateur de l'UGB a déjà formé plus de 1000 étudiants à l'entrepreneuriat avec l'appui de partenaires.

L'incubateur a également permis :

- l'accompagnement d'une vingtaine de porteurs de projets;
- l'organisation d'un concours de pitch en juillet 2017 avec quatorze (14) idées de projets reçues;
- le partage d'expériences avec trois start-up (Kémo TOURE de Wutico, Aboubacary Sidy SONKO de MLouma et Awa KABA de Soretoul) pour motiver et encourager les porteurs de projets
- la création d'un réseau entre les PTF pour fédérer toutes les actions visant à accompagner les étudiants et les jeunes de la communauté porteurs de projet mis en place grâce à l'appui du partenaire EQWIP
- organisation de panels sur l'entrepreneuriat et d'une table ronde sur les opportunités offertes par l'ANPEJ et FONGIP

DES FAB LABS A L'ESP, L'EPT et L'IPSL AVEC LABS XALAAT DEFAR

Mis en œuvre en partenariat avec l'ambassade de France, ce projet a pour ambition de dynamiser l'innovation technologique au sein du réseau des écoles d'ingénieurs du Sénégal en proposant des plateformes Fab Lab favorisant l'émergence de technologie en rupture avec les procédés actuels.

L'élève ingénieur devenant acteur de sa formation à travers la mise en œuvre de projets tutorés dans les Fab labs. Le projet remet au cœur de l'apprentissage des technologies le « faire » en créant des prototypes, en laissant le droit à l'erreur, en privilégiant les approches collaboratives et transdisciplinaires. Il s'agit de promouvoir la créativité comme vecteur de développement et d'insertion professionnelle.

Trois Fab labs sont déjà installés dans les trois écoles d'ingénieurs (ESP, EPT et IPSL)

En collaboration avec les CRE, le projet va s'ouvrir à la communauté tout en intégrant la dimension genre.



Atelier sur les Fablabs : Pour une plus grande ouverture aux communautés

8.2.3. Les Centres de Recherche et d'Essais (CRE) pour une appropriation des résultats de la recherche

Les CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent entre autres, la diffusion, la vulgarisation de résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion, le développement de la culture scientifique. Les CRE offrent à la population un accès gratuits aux formations suivantes : informatique, multimédia, sérigraphie, micro-jardinage, transformation agro-alimentaire, énergie renouvelable, fabrication d'eau de javel, et de vinaigre etc.

Entre 2012 et 2018, le nombre de CRE est passé de neuf (9) à vingt-cinq (25) : 6 à Dakar (Plateau, Point E, Derklé, Sacré-Cœur, Ouakam et Gorée), 3 à Saint Louis (Espace jeune de saint Louis, Bango, et Diougopoul), 2 à Matam (Nguidjilone et Sinthiou Bamambé), 2 à Diourbel (Bambey et Touba), 3 à Thiès (Thiès, Pout et Tivaoune), 1 à Sédhiou, 1 à Louga, 1 à Fatick, 1 à Guédiawaye, 1 à Pikine et 2 à Kolda (Kolda et Médina Yoro Foula) et 2 à Louga (Louga et Coki).

Neuf (9) CRE sont en cours d'installation. Il s'agit des CRE de Ndangalma, Ziguinchor, Nganda, Samine balante, Guéoul, Sébikotane, Gossas, Goudomp, et Noto Diobass.

2019 verra le démarrage des CRE de Tamba, Kidira, Bakel, Koungueul, Toubacouta, Kayar et Malicounda. Chaque année plus de 22 000 usagers bénéficient d'un encadrement dans les CRE avec 51% de femmes. Plus spécifiquement au CRE de Thiès, une vingtaine de sourds muets ont été formés en assemblage d'ordinateurs et en maintenance informatique.

Au delà des CRE, le ministère a offert en 2018 des formations sur les techniques de transformation et de conservation des fruits, légumes, céréales et de fabrication d'eau de javel et de savon pour 110 femmes du département de Tivaoune, 100 femmes du Département de Koungheul, 125 femmes du village de Ndabène Toubé (Département de Saint Louis) et 100 femmes des groupements de femmes de la commune de Mbacké. Aussi, Vingt Cinq (25) jeunes de département de Medina Yoro Foula et 117 jeunes venant des Départements de Vélingara, et Kolda ont bénéficié d'un accompagnement (formation et financement) en entrepreneuriat en partenariat avec des ONG.



Cérémonie de clôture de la formation de la quatrième promotion du Centre de Recherche et d'Essai (CRE) de Guédiawaye



Clôture de la semaine de formation des femmes du CRE département de Tivaoune



8.2.4. Le Projet de recherche et de développement sur le Palmier à Huile

Le projet a pour objectif principal de développer et d'améliorer, par la recherche scientifique, les rendements de palmiers sélectionnés dans les zones favorables du Sénégal, en vue d'une exploitation industrielle capable d'offrir des produits à haute valeur ajoutée et très compétitifs.

Des parcelles expérimentales sont installées dans différentes zones éco géographiques du Sénégal. Un total de 20 parcelles est mis en place dans 7 régions: Région de Thiès (03) : Sanghé, Baback et Nguekhokh), Région de Louga (02 : Lompoul et Keur Momar Sarr), Région de Saint Louis (02 : Sanar et Djougop), Région de Diourbel (01: Bambey), Région de Fatick (01: Ndiaye Ndiaye), Région de Sédhiou (03 : Sorance, Goudiabya et Badiandiang) et Région de Ziguinchor (08 : Teubi, Fanda, Dialang, Boukitingho, Tapilane, Affiniam, Thionck Essyl et Ndiéba Sindialon en plus de la pépinière).

Au sein des périmètres, les bénéficiaires directs au nombre de 903 personnes, sont organisés en GIE. Les produits de la palmeraie impactent à une communauté de plus de ou 6 823 personnes formées des membres des familles des bénéficiaires directs.



Projet palmier à huile de Thionck Essyl



Projet palmier à huile de Dialang



Projet palmier à huile de Teubi

8.2.5. La promotion de la culture scientifique

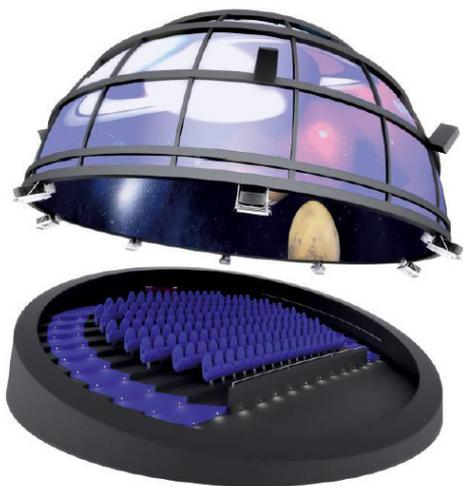
Elaboration en cours d'une Stratégie nationale de Promotion de la Culture Scientifique

Cette stratégie a pour objectif de rendre accessible l'information scientifique et susciter l'intérêt chez les élèves, l'amour et l'engouement pour les sciences à travers des conférences, expositions, ateliers d'expérimentation. Le processus d'élaboration est lancé.



Construction en cours d'espaces de promotion de culture scientifique la Cité du Savoir :

- o Maison de la Science constituée d'un : planétarium, d'un mini observatoire, d'un aquarium géant, et d'espace de démonstration (Mathématique, Physique, Chimie, SVT etc.) ;
- o Médiathèque (vidéothèque, activités scientifiques, projections de films sur la science);
- o Arboretum (Jardin botanique spécialisé, musée à arbres)



Planetarium



Telescope Observatoire



Ma Thèse en 180 secondes « MT180 »

Concours annuel au cours duquel les candidats ont pour challenge de présenter en 180s (3 minutes) leurs travaux de recherche de doctorat à un public profane et diversifié de façon claire, ludique et convaincante en utilisant une seule diapositive, sans animation.

L'édition 2018 a été remportée par Madame Yaye Mbékhe Sarr de l'UVS qui a représenté notre pays à la 5ème finale internationale qui a eu lieu à Lausanne (Suisse).

Notre pays est choisi par le comité international pour abriter le concours international du 23 au 27 septembre 2019. Le concours national MT180 sera organisé au mois de mai 2019.



4ème Édition du concours « Ma thèse en 180 secondes »

Championnat national de robotique

Le Concours national de robotique a pour objectif de donner aux jeunes sénégalais la possibilité de découvrir les STEM à travers des activités pratiques de robotique. C'est une compétition de robotique qui réunit des équipes de niveau moyen et secondaire autour d'un défi basé sur un sujet du monde réel lié à la science.

Chaque année, les candidats sont invités à proposer des solutions pour contribuer au développement de l'Afrique à travers un thème dont le challenge porte entre autres sur la fabrication avancée, l'ingénierie de la transformation, les contrôles de qualité, la fabrication intégrée par ordinateur, la production en masse, l'automatisation, etc.

A chaque compétition, plus de 300 collégiens et lycéens sont formés pour concevoir, construire, programmer des robots et proposer des solutions à l'Afrique grâce à la science et à la technologie.



Championnat national de robotique (2017) en partenariat avec SenEcole

Les Mercredis de la science

Lancé officiellement le 07 Novembre 2018 au Centre culturel Blaise Senghor « les Mercredis de la Science » ont pour finalité de susciter, chez les jeunes, le goût des sciences, la vocation pour les carrières scientifiques et la créativité.

Deux (2) activités test ont été organisées en 2018, au lycée Seydou Nourou Tall et au siège de Télé-Ecole, télévision éducative et scolaire dédiée à l'éducation et à la formation.

Participation effective de dix-huit (18) établissements scolaires (élémentaires, collèges, lycées) et six (6) associations de promotion de la science.



Cérémonie de lancement officiel des mercredis de la science



Mercredi de la Science au lycée Seydou Nourou TALL (2018)



Mercredi de la Science à Télé école (2018)

Accompagnement des clubs scientifiques

49 clubs scientifiques dans 9 régions appuyés et redynamisés entre 2015 et 2017

Animation scientifique lors de la mission de la NASA MU69

En prélude de l'occultation d'un astéroïde (objet céleste) appelé MU69 qui a traversé la zone Nord du Sénégal, il y a eu une animation scientifique lors de l'éclipse lunaire du 27 juillet 2018 entre 19h et 22h20mn dans toute l'étendue du territoire.

A cette occasion se sont tenus des activités de vulgarisation et promotion de la culture de l'astronomie (observation de l'éclipse, conférence, projection de film) auprès des élèves, étudiants et grand public à Dakar, Thiès, Bambey et Tivaoune.



**Vendredi astronomique au Sénégal :
Observation de l'Eclipse lunaire**

Rencontre de partage et d'information scientifique avec la presse pour une meilleure promotion de la culture scientifique dans la société à tous les niveaux.

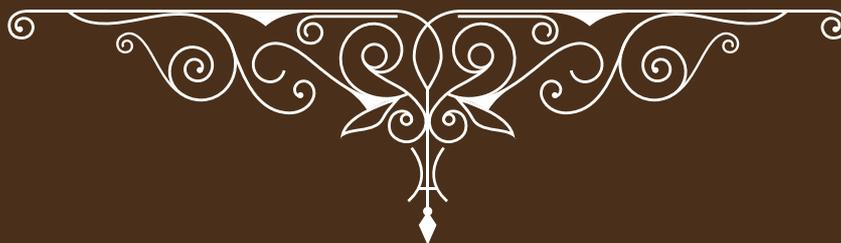
Chaque rencontre est animée par un panel de scientifiques, universitaires, chercheurs, experts du thème choisi.

Le thème de la première rencontre a porté sur la pollution atmosphérique et la qualité de l'air. Elle a été organisée en partenariat avec le Centre de Gestion de la Qualité de l'Air (CGQA), l'Agence nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), le Laboratoire de Physique de l'Atmosphère et de l'Océan de l'ESP/UCAD (LPAOSF), le Service de Pneumologie du CHU de Fann.





9. La Cité du Savoir, le rendez-vous du donner et du recevoir scientifique





La Cité du Savoir est un aménagement sur 14 hectares visant à:

- développer des formations dans les technologies avancées et les sciences de pointes ;
- favoriser la recherche, l'innovation et la création d'entreprises innovantes ;
- promouvoir la culture scientifique ;
- rapprocher l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, l'économie et la société.

Situé dans le 1er arrondissement du pôle urbain de Diamniadio, la Cité du savoir est une smart city divisée en 5 espaces :

1. Gouvernance et Evaluation,
2. Recherche, Innovation et Transfert de Technologie,
3. Infrastructures techniques, de Partage et d'Apprentissage,
4. Promotion de la culture scientifique,
5. Conférences et Services

L'Espace Gouvernance et Evaluation est composé :

- du Siège du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ainsi que de toutes ses directions générales, directions et services rattachés ;
- du Siège de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ SUP).

L'Espace Recherche, Innovation et Transfert de technologie comprend :

- le Siège du Centre national de Recherche scientifique (CNRS);
- l'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée (ANRSA) ;
- des Incubateurs,
- le bâtiment de démonstration Eco Pavillon Terre -Typha du Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- l'Agence nationale de l'Aquaculture ;
- l'Institut des Sciences et Technologies avancées (ISTA) incluant la Plateforme d'Appui technique à la Recherche et l'Innovation pour l'Emergence (PATRIE) et des laboratoires mutualisés ;
- le siège du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA),
- une partie du campus universitaire franco-sénégalais.

L'Espace Infrastructures techniques, de Partage et d'Apprentissage comporte:

- Un Espace numérique ouvert (ENO) ;
- l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Diamniadio
- l'Institut africain des Sciences mathématiques (AIMS) ;
- le Centre de Mutualisation et de Partage (CMP) qui accueille le supercalculateur;
- Le Siège de l'Université virtuelle sénégalaise.

L'Espace de promotion de la culture scientifique intègre :

- la « Maison de la science » avec un aquarium géant, un planétarium, un observatoire astronomique et des espaces de démonstration scientifique et technique;
- une bibliothèque publique ;
- une médiathèque ;
- un arboretum.

L'Espace Conférences et Services comprend ;

- un hôtel et ses dépendances,
- un centre de formation et de renforcement de capacité ;
- des services;
- un centre médical ;
- une salle d'activités physiques et sportives.



Médiathèque



Siège de l'ANAQ-Sup



Plan de masse





Centre de mutualisation et de partage



Siège de l'Université Virtuelle du Sénégal



Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Diamniadio



Maison de la science



Eco pavillon Terre - Typha



10. Une grande amélioration des conditions sociales



10.1. Des mesures inédites pour améliorer les conditions des étudiantes et des étudiants

Le 28 mai 2018, le Président de la République SE Monsieur Macky Sall a pris des mesures historiques pour améliorer les conditions sociales des étudiantes et des étudiants :

- Construction de restaurants pour augmenter les capacités des restaurants des Universités de Ziguinchor, de Bambey, et de Saint Louis ;
- Assainissement et eau potable suffisante dans tous les campus notamment UGB, UT et UASZ
- Réduction du prix des tickets du petit-déjeuner à 50 F et des autres repas à 100 F ;
- Augmentation de l'aide sociale de 60.000 à 100.000 F par an
- Augmentation de la demi-bourse de 18.000 à 20 000 Fcfa, de la bourse entière de 36.000 à 40 000 Fcfa et de la bourse de 3e cycle de 60.000 à 65 000 Fcfa,
- Augmentation des capacités d'hébergement de toutes les universités (voir 6.2)
- Dotation de cinq ambulances neuves ainsi réparties : deux pour Bambey, une pour St Louis, une pour Ziguinchor, une pour Thiès.
- Dotation de 30 bus pour le transport des étudiants : 6 à UCAD, 3 à UADB, 2 à UASZ, 3 à UGB, 2 à UT, 1 à EPT, à ESP, 1 à EBAD, 1 à INSEPS, 1 au CESTI, 1 à ENSEPT, 1 à FASTEF, 1 à CFJ, 1 à ENA, 1 à ESEA, 1 à IST, 1 à ISFAR, 1 à ENSA
- Projet de réhabilitation et construction de centres de santé modernes et équipés
- Projet de construction et réhabilitation d'infrastructures sportives avec des terrains omnisports dans les universités de Thiès, Bambey et Ziguinchor
- Aménagement de la voirie intérieure des universités à l'UGB, l'UADB et l'UASZ
- Electrification des campus dans le cadre du programme des 50.000 lampadaires solaires et du fonds de préférence : UASZ et UADB
- Wifi à installer ou renforcer dans tous les campus



Rencontre du Chef de l'Etat avec les étudiants des universités du Sénégal



5 ambulances médicalisées remises aux universités publiques sénégalaises



Remise de 31 bus aux écoles et universités

10.2. Des infrastructures sociales de qualité pour les étudiantes et les étudiants

- 4 pavillons d'une capacité de 102 lits chacun ont été finalisés et réceptionnés à l'UCAD
- Achèvement de 2 bâtiments A et B d'une capacité totale de 104 lits pour l'hébergement des étudiants à l'UASZ
- Travaux terminés pour 3 Pavillons d'une capacité totale de 306 lits d'hébergement à l'UGB
- 3 pavillons d'une capacité de 1044 lits livrés et opérationnels à l'UCAD dans le programme d'urgence du Chef de l'Etat ;
- Construction d'un restaurant de 500 places en cours à l'UADB et à l'UASZ
- Construction d'un centre médico – social en cours à l'UADB
- Réhabilitation de l'Hôtel du Rail pour héberger 250 étudiants de l'Université de Thiès
- Construction d'un pavillon d'hébergement de 150 lits à l'EPT en cours
- 6 pavillons d'une capacité de 4000 lits livrés à l'UCAD
- 3 pavillons d'une capacité de 2000 lits en cours de finalisation à l'UGB
- Construction de 1000 lits avec les modules FESMAN à l'UGB
- Démarrage du projet de Partenariat public privé (PPP) de 10700 lits avec AMSA avec 3000 lits à l'UCAD. Le reste des lits est réparti comme il suit : 1000 à UADB, 1000 à UASZ, 1 000 à UT, 2000 à UAM, 1000 a USSEIN site de Kaolack, 1000 à USSEIN site de Fatick, 700 à USSEIN site de Kaffrine
- Signature d'une convention avec la Caisse de Dépôt et de Consignation pour la construction de 5000 lits, de restaurants et de complexes sportifs à l'UADB, l'UT et à l'UGB.



Signature de convention entre le MESRI et la Caisse de Dépôt et de Consignation



Inauguration des 6 nouveaux pavillons de l'UCAD



Pavillons d'hébergement des 4000 lits de l'UCAD



Pavillons d'hébergement des 1044 lits de l'UCAD

Pavillons d'hébergement AMSA



Pavillons d'hébergement de L'hôtel du rail (Université de Thiès)



Pavillons d'hébergement de l'UASZ



Pavillons d'hébergement de l'EPT

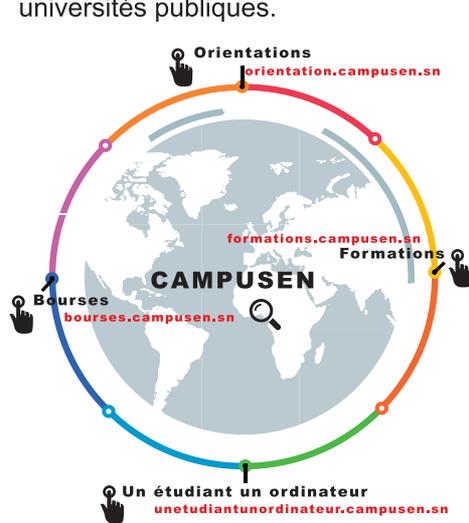
Pavillons d'hébergement de l'UGB

Centre médico-social de l'UADB



10.3. L'accompagnement et l'orientation des nouveaux bacheliers et des étudiants

- Mise en place depuis 2013 de la plateforme <http://orientation.campusen.sn>;
- Orientation de tous les bacheliers régulièrement inscrits sur la plateforme Campusen selon le mérite, soit dans les universités publiques, soit dans les établissements privés d'enseignement supérieur ;
- Des bureaux d'Accueil, d'Orientation et d'Information (BAOI) installés et opérationnels dans toutes les universités publiques.



10.4. De nouveaux CROUS pour un service social de proximité

De nouveaux CROUS pour accompagner l'élargissement de la carte universitaire

- La loi portant création des CROUS de Ziguinchor, Bambey et Thiès est votée et promulguée
- Le décret portant organisation et fonctionnement des CROUS est pris
- Les Directeurs sont nommés et tous les CROUS sont fonctionnels
- Le projet de décret portant modification du décret 2014-565 portant organisation du MESRI va consacrer la création d'une direction en charge des œuvres universitaires au niveau du MESRI



Installation du Directeur du CROUS de Ziguinchor



Installation du Directeur du CROUS de Bambey



Installation du Directeur du CROUS de Thiès

10.5. Un dialogue permanent pour un climat apaisé

- 3 comités de dialogue social mis en place au niveau des Universités Cheikh Anta DIOP de Dakar, Alioune DIOP de Bambey et Assane Seck de Ziguinchor
- 2 médiateurs nommés : un à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et un à l'Université Assane Seck de Ziguinchor
- Le respect des engagements avec les syndicats
 - Organisation de la conférence sociale
 - Réforme des titres et des grades
 - Paiement des indemnités de rappel depuis mars 2016
 - Augmentation de la prime académique spéciale
 - Prise en charge sanitaire des PER et des PATS des Universités
 - Augmentation des pensions de retraite
- Organisation de plusieurs rencontres et développement de partenariats avec les acteurs sociaux : organisation de plusieurs rencontres avec les syndicats de PER et de PATS, les amicales des étudiants, les associations de parents d'élèves (FENAPEES, UNAPEES), les organisations d'écoles privées (CGE, FEPES, CEPES), les parlementaires, le Haut Conseil du Dialogue social (HCDS), le Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'Association des Imams et Prédicateurs du Sénégal, les chefs religieux et coutumiers, etc.
- Caravane sous régionale de l'Enseignement supérieur (avril 2016) avec les délégués d'étudiants des différentes Universités et établissements publics d'Enseignement supérieur
- Réinstauration des amicales au niveau de l'UCAD
- Participation d'étudiants sénégalais au Salon de l'étudiant guinéen, édition 2018
- Lancement des travaux pour l'installation de comités de dialogue social inclusif au sein des IES



Rencontre avec la Coordination des Etudiants de Saint-Louis (CESL)



Rencontre avec le nouveau bureau de l'Amicale des étudiants de la FLSH de l'UCAD



Audience avec la délégation de l'amicale des étudiants de l'université de Thiès



10.6. Des résidences pour les enseignants chercheurs

- Livraison de 140 appartements dans la deuxième cité des enseignants de Dakar à Mermoz
- 3 Cités régionales des enseignants pour les universités :
 - o Université Assane Seck de Ziguinchor (livrée),
 - o Université Alioune Diop de Bambey (livrée),
 - o Université de Thiès (en cours de construction).



Cité des enseignants de l'UCAD



Cité des enseignants de l'UADB



Cité des enseignants de l'UASZ



Cité des enseignants de l'Université de Thiès

10.7. Un plan de carrière pour les enseignants chercheurs et les PATS

- La réforme des titres et grades est instaurée par la loi n°2016-07. Une réforme qui organise les titres et les simplifie en les ramenant à trois grades : Assistant, Maître de conférences et Professeur. Cette réforme permet une progression plus rapide des enseignants en supprimant la limite d'âge de 30 ans pour devenir Professeur titulaire. Elle élargit le taux d'encadrement des mémoires des étudiants de licence et de master
- Harmonisation et simplification des procédures et mécanismes de reconnaissance, d'équivalence et de classement des diplômes de l'Enseignement supérieur par décret 2015-582
- Des réformes en cours pour les personnels administratifs, techniques et de service
- Renforcement du recrutement de personnels d'enseignement dans les EPES, en imposant un taux d'encadrement minimum pour les bacheliers orientés par l'Etat.



Accord entre le gouvernement et le Saes : la pension de la retraite assignée à 85%



Cérémonie solennelle de signature de deux protocoles d'accord entre les universités, l'EPT, les CROUS et les syndicats des PATS, le STESU et l'Intersyndicale des Syndicats des PATS



Rencontre avec le bureau national du SAES



10.8. Le service à la communauté, une valeur apprise aux étudiants

- Institutionnalisation du service à la communauté au niveau des établissements publics.
- Les modules de formation sur le civisme, la citoyenneté, l'éthique, le leadership, l'entrepreneuriat, etc. sont dispensés dans les universités et au Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSE-J)
- Des rentrées sociales sont organisées dans les universités chaque année.
- Un projet de mise en place d'un code de vie étudiant a été initié

- « UCAD Rurale » au service de la communauté

L'UCAD a développé le concept « UCAD Rurale » pour améliorer son service à la communauté et participer pleinement à la promotion socio-économique du pays à travers le développement local, notamment en milieu rural. L'UCAD Rurale qui est l'opérationnalisation de la responsabilité sociétale et citoyenne de l'Université accroît la pertinence de l'institution universitaire.

- L'UCAD rurale a mise en place de plateformes scientifiques, technologiques et de développement local à Niakhène et organise régulièrement des activités citoyennes.



UCAD Rural



Journée Set setal à l'ENO de Kolda

10.9. La valorisation du capital humain, une source de motivation

- Cérémonie annuelle de décoration du personnel institutionnalisée (Edition 2017)





11. Genre et Equité



11.1. Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheures du Sénégal (PAPES) - un appui aux femmes

Le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheures du Sénégal (PAPES) initié par le Ministère, a pour objet de soutenir la carrière académique des enseignantes-chercheures et des chercheurs à travers la poursuite de la thèse, le concours d'agrégation et l'inscription sur les listes d'aptitudes du Conseil Africain et Malgache de d'Enseignement Supérieur (CAMES) et en particulier stimuler l'insertion, le maintien et la promotion des femmes dans l'univers de la recherche.

Le soutien accordé dans le cadre du PAPES peut être constitué par une subvention ; un titre de transport ; des frais de séjour ; l'achat de documents ou autres petits équipements de recherche.

Les frais de publication de travaux scientifiques, qu'il s'agisse d'articles publiés dans les revues internationales ou d'ouvrages à caractère scientifique, peuvent aussi être supportés par le projet pour un montant n'excédant pas 50% de la somme exigée à l'auteur.

Le PAPES a permis de financer cent sept (107) activités de recherche, à hauteur de deux cent quatre-vingt-sept millions six cent quarante-deux mille sept cent soixante-treize (287 642 773) FCFA, ayant profité à soixante-douze (72) enseignantes chercheures et trente-cinq (35) doctorantes.





11.2. Discrimination positive dans l'octroi des allocations d'études et dans la formation

- Mise en place de critères pour avoir 51 % de boursières parmi les nouveaux bacheliers
- Bourse sociale accordée aux étudiants vivant avec un handicap et/ou une maladie chronique handicapante ;
- Prise en charge régulière des dossiers de demande individuelle d'appui socio-médical ou financier des étudiants en situation de vulnérabilité ;
- Subventions accordées aux associations des étudiants vivant avec un handicap ou une maladie chronique (En 2015, un montant de 2 895 000 FCFA a été remis à l'Union universitaire de la Lutte contre la Drépanocytose par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en guise d'accompagnement).
- Formation des sourds-muets aux métiers des technologies de l'information et de la communication au CRE de Thiès.

11.3. Légitimité et mérite professionnels des femmes reconnus

Distinction des femmes dans le top management :

La Compétence des femmes reconnue:

- Université: Première femme Recteur
- DGRI: 4 directeurs dont 2 femmes
- DGES : 5 Directeur dont 1 femme
- DAGE : 1 Directrice
- ISEP: 5 directeurs dont 3 femmes
- Cabinet: 4 conseillers dont 2 femmes
- Cellule de Communication : Dirigée par une femme
- Cellule genre et équité : Dirigée par une femme



**Pr Ramatoulaye Diagne
MBENGUE**
Recteur Université de Thiès



Pr Soukeye Dia TINE
Directrice du Financement de la
recherche et du Développement
technologique



Pr Coumba THIANDOUM
Directrice de la Promotion de la
Culture scientifique



Pr Aminata NDIAYE
Directrice des Affaires
académiques et juridiques



Ndeye Yacine GUEYE
Directrice de l'Administration
générale et de l'Equipement



Pr Aminata DIASSE
Directrice ISEP MATAM



Pr Fatoumata HANNE
Directrice ISEP BIGNONA



Pr Awa NIANG FAYE
Directrice ISEP RICHARD TOLL



Pr Aminata Sali DIALLO
CT du MESRI



Pr Awa NIANG
CT du MESRI



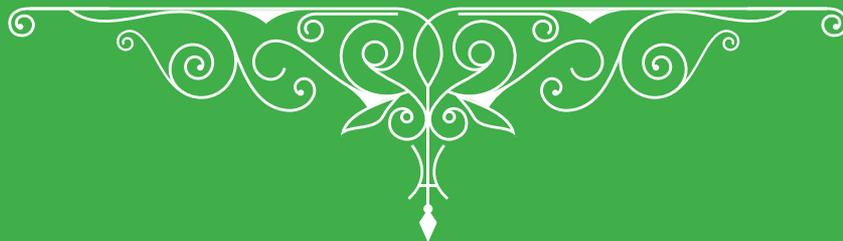
Mme Ndeye Sine DIOP
Coordonnatrice de la cellule
genre et équité du MESRI



Mme Aminata Datte KANE
Coordonnatrice de la cellule de
communication du MESRI



12. Une nouvelle gouvernance pour plus d'efficience et d'efficacité



12.1. De nouvelles institutions pour une nouvelle gouvernance

- Création d'une Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) ;
- Création d'une Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) ;
- Création de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ sup) ;
- Création d'une Direction de la Maintenance, des Constructions et des Equipements de l'Enseignement supérieur (DMCEES)
- Création d'un Centre des Réseaux et des Systèmes d'Information (CRSI)
- Création de la Direction de l'Enseignement supérieur public (DESPUB)
- Création de la Cellule juridique
- Création de la Cellule de Communication

12.2. Une meilleure harmonisation de la gestion des universités

- Adoption d'une seule et même loi pour les universités à la place de lois et décrets individuels pour chaque université : modification notamment de la gouvernance des universités publiques avec la création de conseil d'administration impliquant le monde socioéconomique qui en assure la présidence et la vice-présidence ;
- Adoption de procédures d'appels à candidatures pour la nomination des recteurs et des secrétaires généraux des universités publiques ;
- Amélioration de la gestion financière des universités par la mise en place de manuels de procédures et l'adoption de mécanismes modernes et transparents ;

12.3. Les contrats de performances

- Signature et mise en œuvre par toutes les universités publiques d'un Contrat de Performance (CDP) avec le MESRI pour promouvoir la gestion axée sur les résultats.
- En cohérence avec sa stratégie pour l'enseignement supérieur, le Ministère a sélectionné un ensemble d'objectifs : l'amélioration de l'efficacité interne des institutions ; l'amélioration de l'utilisation des TIC, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, le renforcement des liens avec le marché du travail et l'amélioration de la gouvernance de l'institution,
- 95% des actions prévues au niveau des CDP ont été exécutées



12.4. Lois, décrets et arrêtés pour un cadre réglementaire amélioré

N° Ordre	LIBELLE
I. LOIS	
1	Loi n° 2015-26 du 28 décembre 2015 relative aux Universités publiques
2	Loi n° 2016-08 du 02 mars 2016 modifiant certaines dispositions de la loi 81-59 du 9 novembre 1981
3	Loi n° 2016-08 du 02 mars 2016 portant création de centres régionaux des œuvres universitaires de Ziguinchor, de Thiès et de Bambey
II. DECRETS	
1	Décret n°2012-1269 du 08 novembre 2012 fixant le régime financier des Universités
2	Décret n°2012-1462 du 20 décembre 2012 portant Création et mise en place du comité de pilotage de la CNAES
3	Décret n°2012-1474 du 24 décembre 2012 portant Création d'UD2 (2ième Université de Dakar)
4	Décret n°2013-173 du 25 janvier 2013 portant Création de l'USSK (Université du Sine Saloum)
5	Décret n°2013-1294 du 23 septembre 2013 portant création de l'UVS (Université virtuelle du Sénégal)
6	Décret n°2014-963 du 12 août 2014 portant Attributions des Allocations d'études dans l'Enseignement sup
7	Décret n° 2014-565 du 6 mai 2014 portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
8	Décret n° 2015-582 du 11 mai 2015 relatif à la reconnaissance, à l'équivalence et au classement des diplômes de l'enseignement supérieur
9	Décret 2016-371 du 25 mars 2016 portant Organisation et fonctionnement de l'UVS
10	Décret fixant les conditions d'emploi et de rémunération du Directeur général et des Directeurs de la Direction générale de la Recherche (DGR)
11	Décret n° 2016-814 du 14 juin 2016 portant création de l'ISEP de Richard-Toll
12	Décret n° 2016-812 du 14 juin 2016 portant création de l'ISEP de Bignona
13	Décret n° 2016-811 du 14 juin 2016 portant création de l'ISEP de Matam
14	Décret n° 2016-813 du 14 juin 2016 portant création de l'ISEP de Diamniadio
15	Décret n° 2016-1469 du 27 septembre 2016 portant création du RISEP

16	Décret n° 2017- 1509 du 25 aout 2017 modifiant le décret n°2011-627 du 13 mai 2011 relatif à la création de passerelles professionnelles dans le Moyen Secondaire
17	Décret n° 2017-1508 du 25 aout 2017 relatif au Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire (CAES)
18	Décret n° 2017-1511 du 25 aout 2017 relatif au certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement moyen (CAECM)
19	Décret n°2017-1510 du 25 aout 2017 relatif au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement moyen (CAEM)
20	Décret n°2016-1805 abrogeant et remplaçant le décret n°2013-1295 du 23 septembre 2013 relatif à l'orientation et Inscription des bacheliers dans les Universités et Etablissements publics
21	Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 portant organisation et fonctionnement des Centres régionaux des Œuvres sociales universitaires de Ziguinchor, de Thiès et de Bambey
22	Décret n° 2018 453 du 12 février 2018 portant statut du personnel de la Recherche de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
23	Décret n° 2018-593 du 14 mars 2018 portant création et fixant le régime du Diplôme d'Etudes spécialisés en Sciences de la Santé dans les Etablissements d'Enseignement supérieur du Sénégal
24	Décret n° 2018-850 du 11 mai 2018 portant statut des établissements privés d'Enseignement supérieur
25	Décret n° 2018-859 du 11 mai 2018 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fond d'Appui à l'Examen du Baccalauréat (FAEB)
III. ARRETES	
1	Arrêté n°16943 du 08 octobre 2013 Commission Nationale de suivi du Processus d'orientation au sein du MESR
2	Arrêté n°17072 du 18 octobre 2013 sur les Taux des droits d'inscription au niveau des Etablissements publics d'enseignement supérieur
3	Arrêté n°17837 du 06 novembre 2013 portant sur les Critères de Renouvellement des allocations de Bourses Nationales
4	Arrêté n° 1234 du 23 janvier 2014 portant création d'une commission de réflexion sur l'institution d'une police universitaire
5	Arrêté n°1444 du 27 janvier 2014 portant création d'un Comité de Suivi des Recommandations issues de la CNAES
6	Arrêté n°2021 du 03 février 2014 portant création d'une Cellule Technologie de l'Information et de la Communication (CELTIC)
7	Arrêté n° 5787 du 02 avril portant création du comité national du sport universitaire
8	Arrêté n° 4172 du 11 mars 2014 portant création et fixant les règles d'organisation du comité de pilotage du Suivi de l'absorption des crédits
9	Arrêté n°5957 du 08 avril 2014 portant Comité de suivi des protocoles d'accord gouvernement-organisation syndicales du public



10	Arrêté n°7028 du 22 avril 2014 portant commission de suivi de l'Exécution des Projets et Programmes du MESR
11	Arrêté n°7029 du 22 avril 2014 portant mise en place d'une équipe d'Appui à l'Exécution et au suivi des Projets du MESR
12	Arrêté n°7326 du 29 avril 2014 fixant les conditions d'admission, d'organisation des études et d'obtention du Diplôme dans les ISEP
13	Arrêté interministériel n°8424 du 20 mai 2014 portant sur la définition Répartition et Gestion des "fonctions de services"
14	Arrêté n°12858 du 18 août 2014 portant mise en Place du Comité de Pilotage du Projet d'Appui à l'UVS (PAUVS)
15	Arrêté n°00006 du 02 janvier 2015 portant organisation et fonctionnement des commissions nationales d'attribution et de renouvellement des allocations d'études dans l'enseignement supérieur
16	Arrêté n°00531 du 15 janvier 2015 portant modalités d'attribution et renouvellement des allocations d'études à l'étranger (bourses sociales, d'excellence, de mobilité et de doctorat) dans l'Enseignement supérieur
17	Arrêté n°00532 du 15 janvier 2015 portant modalités d'attribution et renouvellement des allocations d'études nationales dans l'Enseignement supérieur.
18	Arrêté n°00533 du 15 janvier 2015 modifiant certaines dispositions de l'arrêté n°17072 du 18 octobre 2013 fixant les taux des droits d'inscription au niveau des EPES
19	Arrêté n° 13126 du 02 juillet 2015 portant création du Programme sénégalais de l'Entrepreneuriat des jeunes (PSE-J)
20	Arrêté n° 04169 du 17 mars 2016 portant création de la commission pour la mise en œuvre de l'Université arabo islamique
21	Arrêté n° 04173 du 17 mars 2016 portant création de la commission de l'enseignement supérieur confessionnel
22	Arrêté n° 04169 du 17 mars 2016 portant création de la commission pour la mise en œuvre de l'Université moderne
23	Arrêté n° 7314 du 18 mai 2016 portant création du Comité technique pour l'élaboration du document de la Politique des Sciences, de la Technologie et de l'innovation
24	Arrêté n° 2750 du 16 février 2017 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Centres de Recherche et d'Essai (CRE)
25	Arrêté n° 5987 du 13 avril 2017 portant création et fixant les règles d'organisation et de de fonctionnement du Comité de pilotage du Projet FAB-LAB
26	Arrêté n° 8502 du 19 mai 2017 portant création du Comité d'évaluation technique et scientifique du Projet de rédaction de Manuels scientifiques pour les Etablissements d'Enseignement supérieur
27	Arrêté n° 6180 du 16 mars 2018 fixant les règles de désignation des représentant du Sénégal aux CTS du CAMES
28	Arrêté n° 13007 du 14 juin 2018 fixant la période et les modalités de tenue du baccalauréat 2018
29	Arrêté n° 13007 du 14 juin 2018 portant nomination de l'administrateur du FAEB



13. Internationalisation



13.1. Etudes à l'étranger

- Des bourses de mobilités et des bourses en alternance sont créées.
- Dématérialisation de la procédure de demande de bourses pour des études à l'étranger à travers une plateforme dédiée : www.boursesetrangeres.campusen.sn
- Attribution pour l'année académique 2017-2018 de 81 bourses d'excellence et d'allocations spéciales (Malvoyants).
- Lancement officiel du nouveau site internet du SGEE : www.sgee-sn.org
- Signature d'une convention d'accueil de dix (10) bacheliers d'excellence avec l'ENSIAME de Valenciennes pour la rentrée 2016 – 2017 ;
- Signature d'une convention d'accueil de trois (3) bacheliers d'excellence avec le lycée WATTEAU de Valenciennes ;

Pour les étudiants sénégalais à l'étranger, des dispositions ont été prises pour une meilleure amélioration de leurs conditions d'études et de vie:

- Mise en place effective d'une permanence juridique en partenariat avec le cabinet Josépha Consulting pour la régularisation de nos étudiants en situation irrégulière.
- Signature de plusieurs conventions avec le CROUS de Bordeaux, Grenoble Habitat, SA HLM de la région d'Elbeuf, COALLIA etc.
- Maitrise et régularité des paiements des allocations tous les premiers de chaque mois.



Départ de boursiers pour la CHINE

13.2. Accueil d'étudiants internationaux

Le Sénégal demeure une des destinations prisées des étudiants africains pour la poursuite de leurs études universitaires. Ainsi, dans le cadre de la promotion de son label « Etudier au Sénégal », le Sénégal accueille chaque année des étudiants internationaux au niveau de ces institutions d'enseignement supérieur.

Depuis 2016, il est à noter l'ouverture de la plateforme orientations.campusen.sn pour les bacheliers étrangers afin qu'ils puissent effectuer leur demande d'orientation dans les institutions publiques d'enseignement supérieur.

En 2017, environ 12000 étudiants internationaux sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal avec un intérêt particulier pour les études en médecine à la Faculté de Médecine de l'UCAD et au CEA-SAMEF.

13.3. Enseignement de l'anglais

Vers une généralisation dans l'enseignement supérieur

Il s'agit de rendre l'enseignement de l'anglais obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur au cours de trois premières années d'études, pour favoriser la mobilité internationale des étudiants et l'implication d'enseignants du monde anglophone dans leur formation.

- Organisation d'une rencontre technique sur les besoins avec l'ISBEA, l'Université Virtuelle Sénégalaise et le British Council
- Choix des universités, écoles et instituts ciblés pour la phase pilote ;
- Revue, Production et mise à disposition de cours en ligne par le British Council ;
- Sélection pour début de l'expérimentation en avril 2019 avec 300 étudiants ;
- Collaboration avec « GETENERGY READY » pour dispenser des cours d'anglais dans le cadre de la formation dans les métiers du pétrole.



Une séance de travail avec la direction du British Council à Dakar

13.4. Coopération internationale

13.4.1. Accord de coopération

De nombreux pays ont signé des accords avec le Sénégal dans le domaine de l'enseignement supérieur avec des contenus divers (programmes d'échanges d'étudiants, de bourses, d'infrastructures, de formation, de recherche, etc.) : France, Corée du Sud, Chine, Canada, Maroc, Tunisie, Grande Bretagne, Inde, Malaisie, Cap-Vert, Tchad, Tunisie, Gambie, Sud Soudan, Afrique du Sud, Île Maurice, Turquie, Pakistan, Brunei, Indonésie, Arabie Saoudite, Koweït, Egypte, Pologne, Ukraine, Hongrie, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Koweït, Kenya, République du Congo, Mauritanie, Roumanie, Burkina Faso.



Séance de travail avec le ministre gambien de l'Enseignement supérieur



Convention entre MESRI de France et MESRI du Sénégal



Coopération avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique



Audience avec le Ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur de Palestine



Séminaire intergouvernemental à Paris: 3e Edition



Signature convention entre le MESRI du Sénégal et le MESR de Djibouti



Audience avec madame le Ministre de l'Enseignement supérieur du Maroc



Audience avec la délégation de l'UNESCO



Audience avec le Ministre de l'éducation nationale de l'Egypte

13.4.2. Participation aux Réseaux

Par ailleurs, le Sénégal, à travers le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est également bien représenté dans les grandes instances de décisions d'organisations internationales.

Ainsi, le Sénégal est membre actif de plusieurs organisations :

- Conseil africain et malgache de l'Enseignement supérieur (CAMES),
- Réseau des Etablissements d'Enseignement supérieur de l'Afrique de l'Ouest (REESAO) ;
- Réseau d'Education et de Recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACREN) ainsi que d'EDUROAM (réseau international permettant de se connecter sur tous les campus membres partout dans le monde) ;
- SGCI (Science Granting Conseil Initiative) qui est une initiative visant le renforcement de capacité des agences africaines de financement de la recherche scientifique en Afrique subsaharienne ;
- Centre Régional Africain de Technologie (CRAT)
- Réseau d'Education et de Recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACREN)
- Conseil du Centre Ouest-africain de recherche sur le changement climatique (WASCAL)

Aussi, le Sénégal est, avec le Rwanda et l'Ethiopie, les initiateurs du Partenariat pour les sciences appliquées, Ingénierie et technologie (PASET)

En outre, Le Président de la République a fait un don de 500 millions Fcfa au CAMES qui en a fait le « Fonds Macky Sall pour la Recherche », dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Développement stratégique.



Réunion du CAMES 2018 à NIAMEY



AG CRUFAOCI 2017 à Thies

13.4.3. La Mission MU69 de la NASA

Le Sénégal a accueilli, du 29 juillet au 05 août 2018, une importante mission de l'Agence Spatiale Américaine NASA (National Aeronautics and Space Administration) pour l'observation de l'occultation stellaire par l'astéroïde 2014MU69.

Dans la nuit du 3 au 4 août 2018, une occultation stellaire (passage de l'astéroïde MU69 devant une étoile) s'est produite et était visible en Afrique de l'Ouest et dans une partie de l'Amérique du Sud. La NASA a choisi le Sénégal (et la Colombie) pour y déployer ses équipes et saisir l'occasion pour rassembler des informations supplémentaires sur cet objet avant l'arrivée la sonde « New Horizons » lancée vers Pluton en 2006.

Son Excellence M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, a approuvé cette mission et confié l'organisation et la coordination de cette activité au Sénégal au Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les scientifiques, composés de chercheurs américains (42), sénégalais (21) et français (7), ont été répartis par groupes de 3 sur les 21 sites retenus et situés entre Thiès, Diourbel, Louga et Saint-Louis. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les universités et organismes de recherche sénégalais (dont l'ISRA, le CSE, l'ANACIM et l'ANAT) et l'ASPA.

La mission, qui a connu un franc succès, tant sur le plan organisationnel que des résultats scientifiques attendus, a été l'occasion de nouer des liens nouveaux avec des centres de recherche américains et français, afin de poursuivre et conduire de nouveaux projets dans le domaine de l'espace.



La mission MU69 au Sénégal

13.4.4. Le projet USAID ERA

Financé par l'USAID dans le cadre de l'initiative du Président Obama « de Feed the Future » pour un montant de 14 milliards, ERA s'est focalisé sur la création et la promotion de liens plus étroits entre les institutions agricoles sénégalaises, les partenaires communautaires et les producteurs agricoles afin de soutenir le développement agricole durable et la croissance économique.

USAID / ERA travaille avec les institutions sénégalaises d'éducation, de formation et de recherche agricoles dans tout le pays pour atteindre ses objectifs.

Dans le domaine de l'éducation et formation, ERA assure la promotion d'un enseignement de qualité grâce à une pédagogie et une formation améliorées marquées par :

- 1,143 syllabus développés
- 155 bourses octroyées à des étudiants sénégalais pour étudier aux Etats-Unis et au Sénégal dans le cadre de l'initiative phare « Bourses d'Excellence »
- 531 professeurs formés à l'élaboration de programmes
- 11.388 étudiants utilisant des programmes développés
- des équipements scientifiques et de logistique pour les établissements bénéficiaires

ERA, c'est aussi :

- Le programme d'apprentissage à distance qui offre aux étudiants en agriculture de meilleures options d'apprentissage
- L'habilitation des jeunes par des expériences pratiques et appliquées
- Des partenariats public-privé reliant les compétences universitaires et les groupes d'autonomisation économique des femmes
- Le financement de plusieurs projets de recherche appliquée sur l'agriculture de conservation, le maïs doux, l'intensification et la gestion durable de production de mil, l'amélioration de la productivité du riz pluvial, l'amélioration durable de la culture de céréales sur les sols salés, la promotion du riz local etc.



Symposium sur les résultats des projets de recherche financées par ERA

13.4.5. Le Projet Feed the Future Senegal, Jeunesse en Agriculture

Feed the Future Senegal, Jeunesse en Agriculture (2018 -2022) est un des nouveaux projets lancés sous l'initiative du Président Obama « *Feed the Future* ».

Se basant sur les succès du projet Education et Recherche en Agriculture (ERA), le but de *Feed the Future Senegal, Jeunesse en Agriculture* est d'accroître l'engagement des jeunes dans la croissance économique du Sénégal en s'appuyant sur le programme de développement positif 4-H Sénégal lancé sous ERA.

Feed the Future Senegal, Jeunesse en Agriculture compte de ce fait renforcer les systèmes de développement durable et de formation professionnelle des jeunes du Sénégal pour créer des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat dynamiques et rentables pour les jeunes, sur les chaînes de valeur et les marchés agricoles. Dans un souci de durabilité, *Feed the Future Jeunesse en Agriculture* servira de catalyseur, de rassembler plutôt que de fournisseurs direct de services à travers des formations, des ateliers de co-création de curriculums et de plates-formes d'innovation collaborative.

Avec une enveloppe de plus de **2,2 milliards de francs CFA** sur cinq ans, il compte atteindre **19 000 jeunes** avec une représentation féminine d'au moins 60%.

Pour sa mise en œuvre, cinq (5) pôles d'interventions seront créés autour de cinq (5) universités qui vont recevoir des subventions pour la réalisation des activités : UGB, UT (qui prend en charge aussi Bambey), UCAD, UASZ et USSEIN.



Lancement Feed The Future Senegal Jeunesse en Agriculture



4H à l'UGB



4H à l'ISFAR

13.4.6. Le Projet Leap-Agri : une contribution de la recherche à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire

L'Union africaine et l'Union européenne se sont engagées en novembre 2016 dans un partenariat de co-financement de projets dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation, en portant leur priorité sur trois thèmes : Agriculture durable, Alimentation et nutrition, et Accès aux produits alimentaires

Projet de coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne, le projet Leap-Agri (Long term European African partnership for food security in Africa) a été accepté pour un financement au mois d'août 2016 par l'Union européenne à hauteur de 10.983.708,12 EUR.

Le Sénégal, à travers le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a marqué son adhésion à cette initiative partenariale entre l'Europe et l'Afrique en s'engageant pour une cotisation de 100 millions de francs CFA soit 150 mille euros.

A l'issue du processus la sélection, 06 projets impliquant des chercheurs Sénégalais ont figuré parmi les 27 meilleurs projets sélectionnés.

La contribution du Sénégal permet de financer 02 de ces projets ; les 04 autres seront pris en charge par le top up de l'UE et l'AFD. Le budget total alloué aux 27 projets s'élève à 22,7 millions €.

La mise en œuvre des projets a débuté depuis le 03 octobre 2018





13.4.7. Les projets avec l'Agence internationale de l'Energie atomique

A travers la coopération technique avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA), notre pays a bénéficié d'un appui considérable en termes de formation, d'équipements et de transfert de technologie.

- **5,5 milliards de FCFA** investit par l'AIEA dans la formation (cours régionaux, bourses), les équipements et les missions d'expertises dans les domaines d'application pacifique du nucléaire
- **3 milliards FCFA** de financement accordés à des projets nationaux soumis à l'AIEA par notre pays entre 2005 à 2017
- Participation aux différents programmes de l'AIEA : **43 ateliers ; 58 Cours de formation ; 13 Conférence internationale ; 23 Réunions de coordination des projets**
- Participation d'étudiants sénégalais à des programmes de master en Chine et en Italie (Trieste) notamment dans la physique médicale
- **Remise d'équipements d'une valeur de 270 023 623 FCFA** au Laboratoire de Contrôle des Médicaments Vétérinaires de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (20 juin 2018)
- **6 projets en cours de mise en œuvre (cycle 2018-2019)** sur la radio-analyse, la lutte contre la trypanosomiase, l'amélioration de la gestion de l'eau et des aliments, la médecine nucléaire et l'établissement d'un réacteur de recherche
- **7 projets déjà acceptés pour le cycle 2020-2021** dans le cadrage réglementaire ; la radiothérapie et le traitement du cancer ; l'agriculture intelligente ; la productivité des ruminants domestiques ; la mise au point d'un réacteur de recherche en matière de radio-isotopes produits ; la faisabilité pour la création d'une zone exempte de glossines ; et la création d'un master spécialisé sur la physique nucléaire et le réacteur nucléaire de recherche.
- **Journée internationale de déclaration politique de libération de la zone des Niayes des mouches tsé-tsé**, prévue le 08 décembre 2018 à Ranérou sous la présidence de Son Excellence le Président de la République M. Macky Sall, en présence du Directeur général de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA) et d'autres personnalités.



Délégation du Sénégal à Assemblée générale de l'AIEA

13.4.8. Projet « Young Senegal Works avec Master Card Foundation »

Trois (3) millions d'emplois pour les dix (10) prochaines années au Sénégal

La Fondation Mastercard a lancé en mars 2018, sa stratégie 2018-2030, «Young Africa Works», pour accompagner les actions de certains gouvernements dans la mise en œuvre de leur politique de création d'emploi pour les jeunes et les femmes. L'objectif, à terme, est de permettre la création de trente (30) millions d'emplois pour dix (10) pays africains, à l'horizon 2030.

Le Sénégal a été identifié par le Conseil d'administration de la Fondation Mastercard parmi les premiers pays devant bénéficier du programme.

Le programme « Young Africa Works » vise à ouvrir des perspectives aux jeunes, en appuyant des systèmes éducatifs et de formation solides et performants capables de préparer les jeunes au marché du travail, moteurs de la productivité et de la création d'emplois.

Après une étude diagnostic effectuée par les experts de la Fondation à l'issue de leurs différentes missions de travail au Sénégal, les secteurs clés susceptibles de soutenir durablement et massivement la création d'emplois pour les jeunes et les femmes ont été identifiés : Agriculture et agro-industries ; Services et Économie numérique / TIC.

Un plan d'action de travail a été proposé avec pour objectif principal la création au Sénégal de trois (3) millions d'emplois pour les dix (10) prochaines années, à travers une approche progressive :

- 2019-2022 : cinq cent mille (500 000) emplois
- 2022-2024 : cinq cent mille (500 000) emplois
- 2024-2027 : un million (1 000 000) d'emplois
- 2027-2030 : un million (1 000 000) d'emplois

Ce plan d'action a été soumis au Conseil d'administration de la Fondation qui l'a approuvé lors de sa session du mois de septembre 2018, pour un démarrage effectif du programme au début de l'année 2019.



Mission délégation sénégalaise à Toronto au siège de la fondation Master Card



Mission Fondation Master Card à Dakar

13.5. Rayonnement sur la scène internationale

Leadership reconnu en Afrique

Le président de la République préside le Comité des dix (10) Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine reconnus comme leader dans l'éducation, la science et la technologie (C10)



Sommet extraordinaire du C10 au Malawi (2018)

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, préside :

- Le Comité Technique spécialisé Éducation, Science et Technologie de l'UA
- Le Comité de Pilotage du PASET
- Le Comité de Direction de l'ADEA

Professeur Aminata Sall Diallo, Conseillère technique du Ministre assure la direction exécutive du PASET

Accueil de grandes manifestations internationales sur l'éducation, la science et la technologie :

- 2014: Partenariat pour les Sciences appliquées, l'Ingénierie et la Technologie (PASET)
- 2015: Sommet sur la revitalisation de l'Enseignement supérieur en Afrique avec Trust Africa
- 2016: Première édition du Next Einstein Forum
- 2017: Triennale 2017 de l'Association pour le Développement de l'éducation en Afrique (ADEA)
- 2017 : Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation et le programme de transformation de l'Afrique organisé par l'UNECA
- 2018: Première édition de l'Exposition «Innovater dans l'éducation en Afrique » organisée par l'Union Africaine
- 2018 : Séminaire international sur les stratégies de développement de l'Afrique avec l'Agence japonaise pour la science et la technologie (JST)



Next Einstein Forum 2016
à Dakar



Triennale de l'ADEA 2017
à Dakar



Salon Innovater dans l'éducation en
Afrique de l'UA 2018 à Dakar

Des prix, des distinctions ...

Pour le ministère

- Campusen: prix spécial au All Africa Public Sector Innovation Award 2016 décerné par l'Union africaine en 2017
- Campusen: Jambar Tech 2016 pour l'innovation public

Pour nos étudiants

- Des étudiants de l'ESP et l'UASZ gagnent le prix « Ericsson Innovation Awards 2018 »
- Des étudiants de l'ESP avec Sunubus, 2ème prix du concours Espresso Innovation Challenge en 2018

Et nos enseignants chercheurs

- L'Université Cheikh Anta Diop à travers l'archéologie primée lors du XVIIIe congrès de l'union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques (UISPP) en 2018 à Paris



All Africa Public Sector Innovation Award 2016



Prix Ericsson Innovation Awards 2018



Prix de reconnaissance et d'encouragement de l'UISPP 2018

Participation à des expositions à l'échelle africaine pour vendre le label « Etudier au Sénégal »

- A N'Djamena lors du salon International de l'étudiant africain 2017
- A Kigali lors du Next Einstein Forum 2018
- A Casablanca à l'occasion du Salon de l'Etudiant marocain 2018
- A Conakry lors du Forum de l'Etudiant Guinéen 2018
- A Lilongwe à l'occasion du sommet extraordinaire du C10 en 2018



Next Einstein Forum 2018 à KIGALI



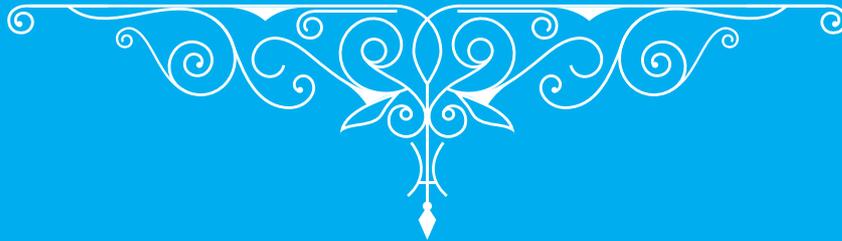
Salon de l'étudiant marocain 2018 à Casablanca



Forum d'étudiant guinéen 2018 à Conakry



14. Financement mobilisé pour l'investissement



En termes d'investissement, l'Etat s'était engagé, le **14 août 2013**, à mobiliser plus de trois cent deux **(302) milliards de francs CFA** au profit l'enseignement supérieur, compte non tenu des ressources allouées au fonctionnement et du plan d'équilibrage des budgets des universités.

Après 4 ans de mise en œuvre, des ressources sans précédent sont déjà mobilisées essentiellement par l'Etat avec la contribution des partenaires techniques et financiers pour le financement des projets en cours de mise en œuvre. En raison d'opportunités nouvelles, les engagements initiaux sont, à ce jour, largement dépassés.

Investissements mobilisés dans l'enseignement supérieur et la recherche (2013 - 2017)

Bailleurs		Montants mobilisés FCFA
ETAT	BCI 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017	126 688 000 000
	Programme présidentiel d'urgence de 1044 lits à l'UCAD	5 000 000 000
	Programme présidentiel de 6000 lits à l'UCAD et l'UGB	23 500 000 000
PARTENARIAT PUBLIC	Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications	4 800 000 000
	Fonds souverain des Investissements stratégiques (FONSIS) pour les Ecosystèmes de l'ISEP de Diamniadio et 4000 lits à Thiès, Ziguinchor et Bambey	25 000 000 000
PARTENARIAT PRIVE	Projet clef en main Université Amadou Mahtar MBOW (UAM)	65 000 000 000
	Projet clef en main Université de Sine Saloum Elhadj Ibrahima NIASS (USSEIN)	65 000 000 000
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	Banque mondiale (PGF sup + Cité du Savoir)	39 800 000 000
	BAD (UVS)	2 500 000 000
	AFD (ISEP Bignona, ISEP Richard Toll et RISEP)	13 000 000 000
	KOICA (ISEP Diamniadio)	4 500 000 000
BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT	Banque publique d'Investissement (BPI) de France (Supercalculateur)	9 839 355 000
PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	AMSA Assurances (résidences universitaires pour les étudiantes et les étudiants)	52 000 000 000
TOTAL		436 627 355 000



Inauguration de six nouveaux pavillons à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar



L'Enseignement supérieur, un levier de développement économique et social du Sénégal

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

3e étage immeuble Adja Fatou Nourou DIOP,
Allées Papa Gueye FALL, Dakar - Sénégal

BP: 36005

 **+ 221 33 889 81 31**



www.mesr.gouv.sn



www.campusen.sn



mesr.sn

